

LE RÉVEIL

ÉDUCATION PUBLIQUE-RÉFORMES

ARTHUR BUIES, PROPRIÉTAIRE ET RÉDACTEUR

Vol. I

MONTREAL, SAMEDI, 28 OCTOBRE 1876

No. 23

MONTREAL, 28 OCTOBRE 1876

Le dix novembre prochain va avoir lieu un immense événement prédit quarante jours d'avance, et qui va se réaliser, contrairement à toutes les prophéties modernes, celles entre autres qui, sans se décourager, remettent invariablement, tous les deux ans, sur le trône de France, Sa Majesté, le comte de Chambord, Le Roy, ou bien encore celles qui, périodiquement, rendent à Son Altesse, don Carlos, El Rey, la couronne de ses pères, sans qu'on s'en aperçoive.

Soixante-cinq élus du peuple le plus heureux du monde, comme on l'apprend au collège, vont se réunir de nouveau, après dix mois d'absence systématique, dans l'antique caveau où les rats, les hiboux, les chouettes et les couleuvres se font de l'opposition tout le reste de l'année. Ils vont se réunir sous un ciel plein de tempêtes, pendant que tout l'Orient n'est qu'un énorme point noir qui couvre de ténèbres une moitié de la terre. Le parlement de la Grande-Bretagne ne s'assemble, paraît-il, qu'en janvier prochain; de même, de la législature d'Ontario; la province de Québec ne pouvait laisser le monde dans un pareil vide. Du reste, l'honorable M. de Boucherville, premier ministre de ce pays de Chanaan, a préparé un long projet de loi sur la manière de faire sonner les cloches par les bédeaux manchots, et l'honorable M. Angers, à la suite d'une longue conférence avec douze enfants de cœur, a ajouté à son bill épiscopal de l'éducation une clause qui soulèvera des orages de résignation et de mutisme parmi les soixante-cinq. M. Gédéon Ouimet, honorable aussi, et surintendant d'une chose quelconque publique, doit présenter, le dernier jour de la session, un volumineux rapport sur les chinoiserries en carton et en papier mâché que notre province a envoyées à l'exposition de Philadelphie comme une image du haut degré de civilisation qu'elle a atteint; les conclusions de ce rapport seront, comme d'habitude, que le Bas-Canada est, de tous les pays, celui qui fait le plus de progrès dans l'éducation; cela, bien entendu, grâce au système des écoles dénominationnelles qui ont avec les écoles communes cette différence que, dans celles-

ci on ne récite pas de prières, et que dans les autres on n'apprend que des prières. La supériorité, disons mieux l'excellence des écoles dénominationnelles vient d'être démontrée dernièrement d'une façon éclatante dans le comté de Beauce où, sur 135 électeurs, 80 ne savaient ni lire ni écrire; de même, il y a quelques mois, sur quarante-deux hommes constituant une compagnie de volontaires, il n'y en eut que six qui purent signer le rôle de paie. Ces faits ne paraîtront pas dans le rapport de l'honorable surintendant, vu que c'est impossible, le rapport étant stéréotypé depuis vingt ans et l'oreille canadienne étant rebelle aux variétés.

En attendant le jour où les vingt-et-un coups de canon traditionnels annonceront au continent ému que la session locale est ouverte par tous les pores, de grands travaux de réparation se poursuivent activement dans l'édifice parlementaire. On a étayé les plafonds qui s'effondraient, bouché quelques centaines de lézardes aux murs, et l'on essaie de combler les ouvertures béantes par où s'engouffrent les ouragans et les tourbillons de neige; en outre, un bénitier est placé à l'entrée de chaque chambre et de chaque bureau; la mesure d'après laquelle chaque député arrivant sera tenu d'exhiber son billet de confession, ne verra le jour que l'année prochaine; voilà ce que nous tenons de source officielle. Il n'est peut-être pas inutile de mentionner en passant, puisque nous y sommes, que le *Réveil* a été renvoyé de la chambre de lecture du parlement de Québec, et qu'on y a conservé, nous ne savons trop comment, le *Courrier des États-Unis*,..... probablement par la force de la routine, souveraine indétrônable de notre province. Le *Réveil* a été aussi rejeté du sein de l'Institut-Canadien de Québec; on veut absolument nous donner des preuves nouvelles que tout ce que nous avons dit est irréfutable, que le clergé est le maître absolu de tout ce qui existe dans notre pays, des parlements, des institutions, des lois et des personnes, comme s'il n'y en avait pas déjà dix fois trop, de ces preuves.

Il est probable que quelque député, mu par un ressort, proposera encore une motion pour le rapatriement des canadiens-français et pour l'augmentation du traitement des membres. Les temps sont durs, il faut

se refaire ; et puis, les canadiens qui sont aux Etats-Unis ne se pressent pas de revenir, il faut les pousser. Mais quelqu'un se lèvera-t-il en chambre pour demander pourquoi le gouvernement de la province est purement et essentiellement théocratique, pourquoi le représentant de la province à l'Exposition de Philadelphie est un abbé, pourquoi les institutions monacales ont le droit de faire concurrence aux commerçants, sans payer ni licence ni droits, pourquoi on ne songe pas à établir des cours publics libres, où toutes les branches des connaissances humaines soient enseignées, afin que nous ayons des hommes pour toutes les carrières dans un pays dont les ressources variées peuvent donner naissance à de nombreuses carrières nouvelles, pourquoi, pourquoi..... eh ! nous n'en finirions pas de poser des questions. Ces questions, elles sont dans la bouche d'une foule de gens ; nous ne faisons pas de radicalisme, comme le prétend naïvement et méchamment la presse qui nous attaque, mais nous sommes dans un pays tellement en dehors des conditions intellectuelles des autres pays que le moindre essai de réforme semble monstrueux ; nous jouons le rôle de bête noire parce que nous secouons une société qui s'est fait une seconde nature de la léthargie et pour qui tout froissement est douloureux, parce que nous voulons l'éveiller au sein des fantômes qui l'agitent et dans le cauchemar qui l'obsède. Dès que les yeux seront ouverts et les esprits éveillés, on trouvera que le *Réveil* est resté bien en deçà du but que nous atteindrons un jour, et qu'il n'a encore fait que les premiers pas dans la voie du progrès.

Nous croyons qu'il n'est pas déplacé de reproduire ce que dit à ce propos le *Star* de Montréal, qui juge notre œuvre avec l'impartialité du témoin qui est en dehors du conflit ; cet article du *Star*, qui a paru la semaine dernière, est un article de fond, sérieux et pesé, qui juge une situation et qui l'exprime avec mesure. On verra combien il contraste avec les sottises et méchantes invectives auxquelles le *Réveil* est en butte ; voici cet article tel qu'il a paru tout entier :

SINCÉRITÉ DE LA DÉCLARATION D'ARGENTEUIL.

Les journaux canadiens-français sont actuellement engagés dans une discussion qui prend de l'importance du fait qu'elle a rapport à une controverse ouverte par M. Huntington, continuée par Sir Alexander T. Galt et de laquelle une certaine partie de la presse libérale du pays s'occupe encore. On se rappelle que, il y a quelque temps, l'archevêque de Québec a solennellement frappé de censure ecclésiastique le *Réveil*, journal hebdomadaire fondé par M. Arthur Buies. Cet écrivain jouit d'une grande réputation et est regardé comme la meilleure plume française du Canada. Excentrique sous bien des rapports, il a, au point de vue ultramontain, des idées libérales très avancées. Il se raille des restrictions auxquelles la presse canadienne-française est soumise ; il déplore tout aussi éloquemment, et même dans des termes plus énergiques que M. l'abbé Chandonnet, les idées arriérées de ses compatriotes ; il demande pour la génération naissante une éducation plus libre et plus élevée que celle qu'on donne aujourd'hui ; il demande enfin que ses compatriotes s'affranchissent du contrôle du clergé dans les affaires politiques. Il déclare que la pensée et l'opinion sont baillonnées et le développement intellectuel entravé par les conditions sociales que l'on a faites à la population du Bas-Canada. Son libéralisme est celui des Rouges de 1849, libéralisme bien différent de celui du *Parti National* actuel. M. Buies appartient à l'école de Gladstone, et, naturellement,

il a encouru la censure du clergé et le blâme de la presse politico-cléricale.

La *Gazette de Sorel*, journal libéral, dénonce également le *Réveil* et, finalement, le *National*, organe par excellence du parti libéral canadien-français, répudie, complètement et sans réserve, le *Réveil*, M. Buies et ses doctrines. L'attitude prise par le *National* dans cette question, demande la sérieuse attention des orateurs et écrivains protestants qui, jusqu'à ce jour, ont cru que la presse libérale canadienne-française était engagée par son programme à défendre la liberté de la pensée, de la parole et de l'éducation. A Argenteuil, M. Huntington a averti les protestants anglais que s'ils voulaient échapper à l'annihilation politique dont les menacent les ultramontains, ils devaient faire cause commune avec les libéraux canadiens-français. Par la voix de la presse, Sir Alexander Galt a jeté le cri d'alarme et formulé les mêmes avertissements. La partie de la presse anglaise qui se distingue par cette variété de protestantisme dont l'intolérance est aussi grande que celle que l'on reproche aux ultramontains, a répondu à l'appel et fait encore la lutte sur ce terrain, avec plus ou moins de vigueur. Le résultat de ses efforts n'a été jusqu'à présent que d'ébranler la confiance des conservateurs protestants en leurs amis, et, nous le craignons bien, de fortifier les préjugés catholiques romains et d'avenimer les animosités religieuses. Les hommes d'état et la presse ont échoué dans leur tentative de sonder les principes religieux des chefs de partis de notre province. Nous avons toujours prétendu que les hommes politiques, libéraux comme conservateurs, ne songent qu'à se faire de l'église un auxiliaire, un agent, et qu'ils lui garderont obéissance apparente tant qu'ils auront l'espoir qu'elle pourra les aider dans l'exécution de leurs projets. Tant que les conservateurs ont eu la plus large part dans la confiance du clergé, les libéraux ont posé en martyrs, en victimes expiant les principes d'une juste tolérance. Mais aussitôt que la bulle *Inter multas sollicitudines* est venue disperser les prétentions de la presse ultramontaine la plus outrée, aussitôt que le mandement de l'Archevêque de Québec est venu condamner les menées des charlatans d'infailibilité religieuse et politique, les libéraux ont renoncé à tous leurs subterfuges et se sont déclarés enfants soumis de l'église, prêts à la suivre dans toutes leurs démarches. Ce qui s'est passé depuis un an prouve à l'évidence que rien n'est plus vide de sens que les protestations religieuses des hommes politiques de notre province. La religion est une puissance et ils s'en servent au plus grand profit de leurs intérêts. A mesure que le parti de l'administration s'affaiblira dans la province de Québec, on verra redoubler les protestations de dévouement des chefs politiques, jusqu'à ce que, advenant les prochaines élections générales, on puisse contempler les hommes des deux partis, le front incliné dans la poussière, protestant de leur humilité et de leur obéissance, et demandant l'appui de l'église.

Quel spectacle ce parti libéral canadien-français, si passionnément vanté par M. Huntington et Sir A. T. Galt, présente-t-il aujourd'hui au peuple des droits duquel il s'était déclaré le champion ! Ces prétendus défenseurs de la liberté de la presse s'unissent tous aujourd'hui pour assaillir le seul journaliste canadien-français qui ose élever la voix pour réclamer une plus grande liberté d'opinion. Le *Réveil* n'attaque aucun principe de la foi catholique, il ne cherche aucunement à ébranler les croyances des disciples de l'église romaine, il se borne à demander, pour les canadiens-français, plus de liberté de penser, d'agir et de parler ; il veut une éducation plus élevée, il veut marcher librement lui-même et entraîner ses compatriotes dans la voie du progrès, des sciences et des arts, du commerce et de l'industrie, en deux mots dans la voie du progrès intellectuel et matériel qui distingue les peuples civilisés. Voilà ce qu'il demande, rien de moins, rien au-delà, et pour ce fait il est entièrement répudié par la presse bleue et par la presse rouge.

Nous ne voulons pas exprimer d'opinion sur les mérites de la cause. Nous avons uniquement voulu démontrer aux protestants de notre province combien il est absurde de fonder des espérances sur les principes religieux supposés des chefs de partis. Quand ils entendront crier "au loup !" qu'ils soient bien sûrs d'une chose, c'est que libéraux ou conservateurs ne consultent que leurs intérêts, et que leurs grands cris d'alarme ne sont que des réclames de secours. On n'a pas oublié que, dans l'élection de Montréal-Québec, c'est le même parti libéral qui a dénoncé M. Thomas White comme franc-maçon. Qu'on juge par là de la sincérité de ces appels dont les auteurs ont voulu faire tant de bruit. Les protestants du Bas-Canada peuvent se soutenir eux-mêmes, et les catholiques ne songent pas à leur contester des privilèges garantis par nos lois et que toute la population protestante du Canada serait, au besoin, prête à défendre. Qu'ils aient donc plus de confiance dans leurs

concitoyens catholiques et ne se mêlent plus de leurs discussions religieuses qui dureront toujours, alimentées, pour des fins politiques, par des hommes intéressés. En se tenant à leurs affaires et dédaignant les clamours des alarmistes, les protestants feront bien mieux que de former des organisations hostiles à nos concitoyens français et dont l'objet, après tout, tourne en pure futilité. Ils n'ont rien à voir aux querelles des catholiques entre eux. C'est une affaire de famille qui ne les regarde pas.

On nous a fait voir récemment un petit livre qui a été donné en prix l'année dernière dans une paroisse située au nord du district de Montréal. Ce petit livre n'est autre chose que la biographie de Sir G. E. Cartier, par M. Louis P. Turcotte, auteur du *Canada sous l'Union*.

Si nous avons besoin d'exemples pour démontrer que l'éducation, avec tout ce qui s'y rattache, n'est au Canada qu'une odieuse moquerie, ce fait seul y suffirait surabondamment. Ce petit livre, fût-il un chef-d'œuvre au lieu d'être une compilation indigeste, une glorification naïve et grotesque d'un homme politique, de ses idées et de son parti, quel droit aurait le surintendant de l'instruction d'en acheter des centaines, peut-être même des milliers d'exemplaires, et de les faire distribuer en prix aux enfants de nos écoles? Voilà comment notre jeunesse est préparée d'avance aux *bons principes*; voilà comment on lui inculque, avant qu'elle puisse raisonner et apprécier, la haine d'un parti politique et le culte d'un autre. Voilà comment on l'élève, comment on développe en elle les préjugés et les passions par un endoctrinement coupable, par une affiliation déguisée et une préparation sournoise à des principes que nul n'est censé d'après la loi pouvoir apprécier et pratiquer avant l'âge de vingt-et-un ans accomplis! C'est ainsi que la jeunesse est façonnée et que l'on a une génération toute prête sous la main, lorsque le jour sera venu de se servir d'elle. On ne lui apprend pas un mot de l'histoire de son pays, non, pas un mot, mais on lui apprend celle d'un politicien moderne qui a été l'incarnation du conservatisme, et encore, quelle histoire, et dans quel style écrite? Mauvais et dangereux exemple de tous côtés. Le goût se déprave à la lecture de ces petits livres niais et baroques aussi bien que l'intelligence se fausse.

Allons, messieurs, nous savons très-bien pourquoi vous voulez à tout prix garder le sectarisme dans les écoles; c'est pour la même raison que vous y introduisez la politique. Cela se tient, tout se lie, le système est complet; il s'agit de faire des hommes qui n'ont qu'une moitié de cerveau, qu'un œil, et qui penchent tout d'un côté. La politique aide la religion et la religion aide la politique. Mais alors, dites-nous, pharisiens effrontés et voleurs d'âmes, dites-nous pourquoi, vous qui criez à l'iniquité, qui hurlez comme si vous étiez rôtis à la broche, parce que, dans le Nouveau-Brunswick, on fait payer à tous les citoyens, quels qu'ils soient, la taxe des écoles établies pour tous, dites-nous pourquoi vous nous faites payer à nous, libéraux, notre part des livres achetés par le département de

l'éducation, quand ces livres ne sont que les instruments d'une politique que nous repoussons? Qui vous donne le droit de nous taxer pour répandre des principes et des doctrines que nous répudions? Dites, où le prenez-vous, ce droit? Montrez-nous la loi qui vous y autorise, comme le peuple du Nouveau-Brunswick peut montrer celle qui établit les écoles communes et l'obligation pour chacun de contribuer à leur entretien. Quand vous a-t-on permis de faire de la politique dans nos écoles? C'est bien assez que vous y fassiez du sectarisme, puisque la loi ne vous le défend pas, puisque notre pitoyable et lamentable système d'écoles est institué exprès pour cela; mais que vous osiez encore faire de la politique par dessus le marché, compléter l'odieux état de choses que nous subissons par cette nouvelle propagande qui s'ajoute à l'autre afin de nous écraser, de nous détruire jusque dans les générations qui vont nous suivre, c'est ce que nous ne supporterons pas. Vous employez tous les moyens, ils sont tous bons contre nous; attentats frauduleux sur l'âme des enfants, manœuvres incessantes au sein des familles, persécutions de toute nature, intimidations, calomnies... soit, nous vous résisterons. Vous nous poursuivrez partout et à toute heure, eh bien! partout et à toute heure nous aurons l'œil ouvert sur vos actes, nous les signalerons au pays; vous nous dénoncez par la calomnie, nous vous dénoncerons par l'évidence des faits; à votre propagande occulte et perfide nous opposerons la propagande ouverte des idées et des opinions basées sur l'examen; et si vous continuez à vouloir former des générations abruties d'avance par tous les préjugés et toutes les faussetés, soyez certains qu'il s'en détachera toujours assez d'esprits éclairés pour pouvoir faire la loi aux autres et leur imposer le progrès qu'il ne comprennent pas.

NOTES ET COMMENTAIRES

Il faut avouer que la *Minerve*, en se mêlant de défendre l'archevêque de Québec contre nous, a fait une énorme balourdise dont sa Grâce sera loin de lui être reconnaissante; car, entre nous soit dit, il est de bien meilleure tactique de laisser les circulaires et mandements épiscopaux parler par eux-mêmes que d'essayer à en démontrer le *bien-fondé* et l'à propos. La *Minerve*, avec son manque de tact ordinaire, n'a pas vu cela, et il en est résulté qu'elle a tout gâté par excès de zèle. Au lieu de nous *mettre dedans*, comme on dit vulgairement, il s'en est suivi, au contraire, que la vieille radoteuse s'est enfermée de la plus drôle des façons et qu'elle en est présentement rendue à *quia*: ce qui le prouve surabondamment, c'est qu'elle ne fait plus que nous injurier. Combien n'aurait-il pas mieux valu pour elle ne pas se commettre avec nous et imiter la dignité muette de la presse politico-religieuse, qui, jusqu'à présent, a observé vis-à-vis du *Réveil*

"De Conrart le silence prudent."

Voyez quel bel exemple de mutisme, et par conséquent de dignité, le *Nouveau-Monde*, le *Franc-Parleur*, le *Jour-*

nat. des Trois-Rivières, le Canadien et le Courrier du Canada vous ont donné. Lors de l'apparition de la lettre-circulaire dénonçant le *Réveil*, ces saintes feuilles se sont empressées comme de juste de la reproduire; mais, une fois forées de ce document, elles se sont tenues dans une prudente réserve. En ce pays-ci, quand on a la chance de pouvoir se procurer l'appui d'une lettre épiscopale quelconque, on est sûr de son affaire; la victoire ne saurait manquer de vous sourire, car un semblable écrit remplace tout et tient lieu de raison, de bon sens, de logique et de savoir; cela surtout vous dispense de discuter, d'argumenter comme le commun des mortels. "Eh donc! malheureux vers de terre, taisez-vous, vous avez tort, Monseigneur a parlé, a fulminé!" il ne s'agit que de dire cela et tout est arrêté, terminé, bâclé. Les bons canadiens patriotes n'ont plus qu'à courber l'échine en signe de soumission, en répétant l'immortel *credo quia absurdum* de Tertullien.

La *Minerve* n'a pas compris cela, la malheureuse! et voilà pourquoi elle a tout compromis. Voyez ce qui est arrivé. Il y a peut-être, à l'heure qu'il est, un millier de personnes qui ne professent plus la même horreur pour la Révolution française, la *Déclaration des droits de l'homme* et les principes de '89. Et tout cela parce qu'on s'est mêlé de raisonner, ou plutôt de déraisonner. Combien il eût été plus sage, plus digne, plus politique surtout, de triompher en se taisant comme a triomphé jusqu'à présent la presse sacrosainte. Et puis, voyez encore le mal que vous avez fait. Le *Réveil* a publié la *Déclaration des droits* tout au long en vous défiant d'y trouver un seul principe pervers ou subversif; tous nos lecteurs en ont pris communication, et nombre d'entre eux, qui n'en avaient jamais eu connaissance autrement que par oui-dire, auront été profondément étonnés de ne pas trouver une seule doctrine reprehensible dans un document qu'ils étaient peut-être accoutumés à considérer comme le résumé de toutes les abominations. Et ce qui aura achevé de les convaincre qu'il n'y avait rien de condamnable dans cette pièce, c'aura été de voir que vous ne répondiez à notre défi que par des divagations ridicules et de grossières injures. Ils en auront naturellement conclu aussi que la presse dite orthodoxe et soi-disant infallible lançait parfois des accusations fausses, injustes et partant malhonnêtes, et il n'est pas besoin d'être prophète, ni fils de prophète pour prédire qu'une telle révélation a pu être le signal de la perdition d'un grand nombre. En effet, quand les gens de bonne foi s'aperçoivent qu'on a voulu les tromper une fois dans une chose importante, ils commencent à vouloir examiner, contrôler ce qu'on leur dit; et alors, on le comprend, tout est perdu. Adieu, confiance sans bornes; foi aveugle dans *l'ipse dixit* de la presse à bons principes.

Mais, il y a plus. Les jeunes gens, qui sortent du collège tout imbus de l'idée que la Révolution française est un produit net de l'enfer et qui auront lu le *Réveil*, pourraient peut-être, eux aussi, finir par découvrir, en examinant bien, que ce qu'on leur a enseigné au collège touchant cette Révolution reposait sur des appréciations historiques erronnées. Et, en conséquence, si au lieu de s'en tenir à Gabourd, à De-Bonald, à DeMaistre et à Veuillot, ils allaient se mettre dans la tête de lire des petits historiens comme Thiers, Mignet, Léonard Gallois, voire même comme l'infamé Louis Blanc, c'est alors, on le conçoit, que le danger serait énorme, car ces jeunes gens pourraient se débarrasser des préjugés qu'on leur a inculqués dès leur enfance, et il se pourrait qu'ils en vinsent à concevoir une idée nette, juste et vraie de l'une des plus grandes

époques des temps modernes. Même, et voilà ce qui serait le comble de l'abomination de la désolation—ils pourraient à la longue être amenés à raisonner par eux-mêmes; à ne se fier qu'à leur intelligence, à n'accepter une chose qu'après ample examen et non aveuglément; ils pourraient également en venir—*horrible dictu*—à penser que leurs anciens professeurs de collège n'étaient pas entièrement en possession de la vérité absolue en toutes choses. On voit d'ici quel mal tout cela produirait chez la confiante et crédule jeunesse. C'est le cas de dire que la fin du monde ne serait pas loin, du moins la fin du monde des ignorants et des imbéciles.

Donc, la *Minerve*, en se ruant comme elle l'a fait sur le *Réveil* et en se portant au secours de Mgr. Tachereau, a complètement manqué de tact; et elle a fait sans le vouloir plus de mal que de bien à la cause qu'elle prétendait servir. Mais, disons-le en passant, le public en a peut-être bénéficié. Il se pourrait qu'il eût acquis une conviction et perdu un préjugé. Bon nombre de gens savent sans doute à présent ce qu'il faut penser des accusations d'impiété que la presse sacrosainte ne cesse de porter contre tous ceux qui ont le malheur de ne pas penser comme elle.

Oui, messieurs les réactionnaires, il est de votre intérêt et surtout de l'intérêt de la cause que vous défendez, de faire de la dignité silencieuse, car, en vous mêlant de raisonner, vous dérogez d'abord à vos principes, puis invariablement il vous arrivera malheur, comme dans le cas actuel. L'attitude la plus convenable pour vous à l'égard du *Réveil*, c'est le silence; c'est là votre seul moyen de briller d'un éclat sans pareil et de ne pas laisser voir votre ignorance.

La tactique de la *Minerve* était pourtant toute tracée d'avance; elle n'avait qu'à rester arbitrée, à l'instar du reste de la presse orthodoxe, derrière la circulaire archi-épiscopale et de nous la montrer, à l'occasion, en nous disant: "taisez-vous!" En suivant cette ligne de conduite la vieille déesse aurait fait preuve de toute la prudente sagesse qui lui a manqué lorsqu'elle a maladroïtement déclaré la guerre au *Réveil*.

* * *

La guerre ecclésiastique fait rage. La mêlée est devenue générale et les gros bataillons sont aux prises. Le *Nouveau-Monde* et le *Journal des Trois-Rivières* viennent de se joindre au *Franco-Parleur* et au *Canadien* pour taper à bras raccourcis sur l'Université-Laval, leur *delenda Carthago*. Il semble que les décrets et bulles qui émanent de Rome aient le don de faire prendre aux cheveux la gent ecclésiastique d'ici. Au lieu d'être des instruments d'union et d'apaisement, on dirait qu'ils deviennent des brandons de discorde. En présence de ce que nous voyons il n'y a pas possibilité d'en venir à une autre conclusion. En effet, examinons ce qui se passe. Le St. Siège, il y a une couple de mois, érigeait canoniquement l'Université et la mettait sous la protection spéciale d'un cardinal, afin de faire cesser les attaques dont elle était sans cesse l'objet de la part des fanatiques de la presse dévote. Cela a-t-il eu pour effet de mettre fin aux disputes, aux querelles? cela en a-t-il imposé aux mécontents? pas le moins du monde. Au contraire, depuis lors, on a semblé redoubler de violence, on a jeté et l'on jette encore feu et flammes contre cette institution et l'on s'efforce plus que jamais d'ameuter tout le monde contre elle. C'est le *Journal des Trois-Rivières* qui lui reproche amèrement d'avoir gardé parmi ses professeurs un franc-maçon comme M. Colston. Ce sont le *Nouveau-Monde*, le *Franco-Parleur* et le *Canadien* qui la

blament hautement et en termes acerbes de ne pas expulser de son sein M. Langelier, un homme qui a osé remplir les devoirs de sa profession sans broncher et sans faiblir!

Et, spectacle curieux! il n'y a plus que l'*Événement*, parmi les journaux de la province, qui prenne la défense de cette institution envers et contre tous ceux qui l'attaquent. Chose non moins curieuse, un correspondant anonyme de l'*Événement* (lequel ne serait rien moins qu'un prêtre de l'Université, paraît-il) va, d'un autre côté, jusqu'à menacer les journaux frondeurs précités des foudres de l'Église, s'ils continuent à faire la guerre à l'Université:

"..... Il faut obéir, leur dit-il. Il y a encore à Rome de l'encre et des plumes. Si la bulle ne suffit pas pour faire taire les contradicteurs, il pourrait peut-être leur venir d'outre-mer une médecine plus efficace."

Là-dessus, le *Nouveau-Monde* riposte en disant qu'il se moque pas mal de ces fanfaronnades et de ces menaces, et il ajoute que les prétentions du correspondant en question et de l'Université "auront auprès du public catholique auquel ils veulent les imposer, le sort qu'eurent celles de l'âne de la Fable:

Un baudet chargé de reliques
S'imagina qu'on l'adorait.

Dans ce penser il se carrait,
Recevait comme siens l'encens et les cantiques, etc."

Voilà où les choses en sont rendues. Continuez messieurs, continuez à vous entredéchirer, la galerie ne s'en amusera que mieux et le public éclairé apprendra de jour en jour à vous mieux connaître.

* * *

Une chose qui prendra nombre de nos lecteurs par surprise, ce sera d'apprendre que le *Canadien* n'est pas satisfait de l'attitude prise par M. Langevin dans son factum sur la contestation de Charlevoix. Il pousse l'exigence jusqu'à trouver cette plaidoierie insuffisante et pas assez accentuée. Écoutons-le:

"Dans la contestation de Charlevoix, dit-il, la bonne cause a fait un grand pas. Le factum du Défendeur renferme l'essence des principes et des droits de l'Église, quoique, nous l'avouons en toute franchise, l'affirmation eût pu et dû être plus nette, plus accentuée, plus forte."

Mais ce qui le console, c'est que M. McKay, lui, s'est montré, dans sa plaidoierie de la contestation de Bonaventure, supérieur à M. Langevin dans son zèle pour l'Église, et a su faire une revendication énergique, pleine et entière, des "libertés religieuses."

Diable! nous pensions pourtant que M. Langevin avait poussé cette revendication-là assez loin; nous pensions qu'il était difficile de surpasser ce dernier en fait d'abjecte soumission et de basse servilité au clergé.

Aller, comme l'a fait M. Langevin, jusqu'à revendiquer le privilège pour les prêtres de n'être pas justiciables, comme les autres citoyens des tribunaux civils; pousser l'audace jusqu'à venir prétendre qu'un prêtre peut se rendre coupable de toute sortes de délits et que les cours de justice n'auront aucune compétence sur ce violateur de toutes les lois, parce qu'il aura la chance d'être revêtu d'une soutane, il nous semble que c'est aller passablement loin dans la revendication des "libertés religieuses." Mais que faut-il donc pour satisfaire un rédacteur du *Canadien*? Faut-il donc pour lui plaire, demander à cor et à cris le rétablissement de

l'acquisition, de la torture, des bûchers ou même la restauration du droit de cuissage? Faut-il solliciter la résurrection de ce bon vieux temps où un bandit souillé de tous les crimes, en se réfugiant dans une église ou ses dépendances, pouvait se moquer de la justice et de ses agents? Nous ne savons ce que M. McKay réclame dans son factum, mais nous savons bien que pour dépasser l'énormité des prétentions de M. Langevin, il faut revendiquer le rétablissement de quelques-unes des turpitudes ci-dessus énumérées, turpitudes qui ont fait du moyen-âge une époque de barbarie, de honte, d'abaissement et d'immoralité sans pareille; époque à laquelle, cependant, on voudrait nous ramener aujourd'hui sous prétexte de "libertés religieuses."

Le *Canadien* a promis de nous donner des extraits de cette fameuse plaidoierie. Nous comptons qu'il ne nous fera pas faux-bond et qu'il nous procurera la bonne fortune de pouvoir nous régaler de la lecture des "revendications" de l'heureux concurrent de M. Langevin.

ARISTIDES PICHÉ.

New-York, le 17 octobre 1876.

(Correspondance particulière du *Réveil*.)

Monsieur le Rédacteur,

Du Colorado aux bouches du Mississipi, des montagnes rocheuses à la presqu'île de Manhattan, en ferry comme en steamboat, dans le car comme dans la bar, il n'est question que d'une chose: l'élection présidentielle. Tilden et Hayes, voilà les deux champions que des milliers de photographies colportent sur toute la surface de la république, à la race noire comme à la race blanche. On ne dit pas ce qu'en pensent les Indiens qui ont scalpé les compagnons du général Custer: des voyageurs m'assurent qu'ils ne seraient que médiocrement satisfaits de leurs chevelures puisque tous deux sont chauves.

Comme on le voit, les goûts diffèrent; chacun apprécie les hommes appelés à nous gouverner, à sa manière.

Les républicains, c'est-à-dire les fonctionnaires, les privilégiés, l'état major de l'armée, les corrompus, les corrupteurs et la population noire voient dans Hayes un sauveur, une manne céleste, un continuateur de Grant, tandis que les démocrates veulent tout simplement mettre à la porte, les délapidateurs et les fraudeurs organisés, les distributeurs de grâces et les solliciteurs, pour mettre à leur place l'incorruptible Tilden; Tilden, l'espoir des honnêtes gens; la personnification vivante de l'intégrité, celui qui combat à la fois la malversation et la création de nouveaux impôts, et qui les a déjà considérablement diminués dans l'Etat de New-York dont il est le gouverneur.

Malheur aux nations qui ont besoin pour se sauver de l'épée d'un général; après la crise, elles retrouvent leurs affaires plus embrouillées qu'avant, et elles ont ensuite plus de mal à se débarrasser de leur sauveur qu'il ne leur en aurait fallu pour se sauver elles-mêmes.

A la place d'une invasion de sauterelles, elles ont des sangsues qui leur sucent jusqu'à la moëlle, l'épidémie devient chronique, et elles ne savent plus à quel saint se vouer pour échapper à l'homme providentiel qui ne s'appelle pas toujours Washington, mais le plus souvent Cromwell, Bonaparte et même Grant.

Cependant, grâce à l'excellent esprit qui anime

tous les citoyens, le grantisme ne deviendra pas chronique, on es, ère extirper le mal jusqu'à sa racine; car ce n'est pas seulement le président qu'il faut remercier, c'est surtout son entourage, ceux qui lui touchent de plus près.

Chacun de ses amis ou de ses proches est un gouffre où les *greenbacks* sont dévorés par liasses. Phalange macédonienne, ils se couvrent de leurs boucliers et se rendent invulnérables à l'action de la justice, pauvres innombrables, ils nous étreignent de leurs tantacules et ne veulent plus nous lâcher. Cependant, pour être juste, nous dirons que, si ce n'étaient l'augmentation croissante des charges, les États du Sud gouvernés à coup de sabres, les tarifs douaniers,—qui sous le prétexte de protéger l'industrie l'écrasent,—si ce n'était la politique louche du cabinet de Washington à l'égard de la France en 1870, et vis-à-vis l'Espagne et Cuba, le président Grant aurait droit comme ses devanciers à une statue à *Union Square*. Mais nous craignons qu'au lieu d'un nuage de gloire lui formant auréole, il ne lui reste hélas! pour se consoler..... que la fumée de son cigare!

Mais cessons de nous attrister; nous avons vu le mal, sa cause et ses effets, admirons maintenant le remède, l'antidote.

Quel contraste! voilà Tilden qui s'avance avec son visage de chanoine; d'une main il tord le cou aux abus et de l'autre il ramène les taxes au temps de l'âge d'or; il rend la confiance aux capitaux et communique une vive impulsion aux affaires; il traite les Indiens en frères et les États du Sud comme l'immortel Washington. Mais pour accomplir ces miracles il lui faut la présidence; et Hayes prétend qu'elle lui appartient de droit. Lequel l'emportera?

That is the question.

Mais en attendant un dénouement qui causera autant de déceptions que d'espérances, croyez-vous que New-York se croise les bras et se confie aux hasards des *polls* pour satisfaire sa légitime ambition d'être la première ville de toute l'Amérique?

Non, la fièvre des affaires lui donne le vertige; elle se démène, elle s'élance à des hauteurs jusqu'alors inconnues.

Enfermée comme elle l'est par la mer, c'est en vain qu'elle voudrait faire craquer sa ceinture; l'Océan ne recule pas! Dans cette lutte de la nature et du génie humain, on peut s'attendre à des prodiges; et c'est justement la grande *attraction* du jour, l'événement transcendant, le point culminant de la science humaine dirigée contre l'inertie des éléments, nous voulons parler de l'achèvement du pont de Brooklyn sous lequel les navires pourront passer à leur aise et qui ne mesurera pas moins de deux milles de long; à l'heure qu'il est des milliers de spectateurs suivent avec anxiété les péripéties de cette œuvre de géant; les amis du progrès applaudissent, mais les propriétaires des ferries, j'ai le regret de le dire, font des vœux tout haut pour que, non seulement le projet, mais le pont tout entier tombe dans l'eau!

Presqu'en face, de l'autre côté de la ville, on va commencer un tunnel gigantesque qui passera sous l'Hudson; on vient de souscrire pour sa construction la somme de 1,000,000 de dollars.

De cette façon la ville de New-York aura ses coudees franches, elle ira à Brooklyn sur un pont suspendu et à New-Jersey par un tunnel: varier les plaisirs, c'est les multiplier. Ceite fois, c'est le contraire que désirent ces mêmes propriétaires des *ferries*; au lieu que ce dernier projet tombe dans l'eau, ils seraient au septième ciel si l'eau tombait dans le tunnel?

Soyez donc inventeur pour voir vos œuvres appréciées de la sorte! N'y a-t-il pas de quoi vous dégoûter d'avoir de l'intelligence? Il est vrai qu'on leur élève des statues après leur mort, c'est toujours une consolation! Enfin, espérons que la postérité qui verra sûrement ces deux merveilles en activité ne sera pas aussi ingrate, et qu'elle n'imitera pas ces messieurs à lunettes bleues de Nancy—en France, qui se mettent la tête à l'envers pour prouver que l'Amérique n'a pas été découverte par *Christophe Colomb*. Pauvre grand homme! console toi; on te prépare la statue à Philadelphie.

Pour ne pas quitter le domaine des merveilles, pendant que nous y sommes, passons à la statue de la liberté éclairant le monde, et principalement la rade de New-York.

L'intérêt que devait exciter cette grande œuvre semble se réveiller en ce moment; la presse et le commerce secouent l'apathie qui les empêchaient d'apprécier ce projet colossal à sa juste valeur. Les *Yankees* ne comprenaient pas d'abord quel intérêt la France avait à leur construire un phare aussi artistique; ils se demandaient si c'était sérieux, et beaucoup prétendaient que cela ne rapporterait pas ce que cela aurait coûté, que c'était une mauvaise spéculation. Ils comprenaient à la rigueur qu'on pu leur faire cadeau d'une statue de six pieds de haut; cela se souscrit en un tour de main, on la pose sur son piédestal, puis, à un moment donné, le voile qui la couvre est enlevé, le public applaudit et tout est dit. Mais un géant de bronze de plus de 100 pieds de haut, portant un phare que les navires verront à une distance de 20 milles, en mer, voilà qui devait étonner, pour ne pas dire plus, le Yankee.

Mais le moment de surprise passé, il est en ce moment très flatté d'être l'objet d'une aussi aimable gracieuseté.

Les peuples doivent de temps à autre se faire des politesses, cela resserre les nœuds de l'amitié. Nous avons déjà Lafayette qui tend la main à Washington; nous verrons bientôt le génie de la France à New-York saluer de son flambeau la grande République. En attendant un événement qui réjouira tous les cœurs qui ne sont pas allemands, on se demande, pourquoi l'hiver sans se faire annoncer, s'est présenté aussi inopinément; qui diable l'a prié de nous envoyer un ouragan de neige dimanche dernier? ne pouvait-il exporter ses produits ailleurs? Ces petites marguerites que j'avais vues dans les buissons jeudi dernier, que sont elles devenues? Sans doute la neige en se posant au bout des branches voudra nous faire prendre le change—peut-on pousser plus loin la contrefaçon? je conseille à l'automne de l'attaquer en dommages et intérêts.

Mais en perdant les splendeurs de la nature, nous avons retrouvé la *fashion* qui rend la vie à nos innombrables magasins de toutes sortes; qui fait briller nos théâtres; qui orne nos principales promenades. Ces rues somptueuses, jadis désertes, sont le rendez-vous aujourd'hui du monde élégant! le piano qui était muet jette ses notes joyeuses à la jeunesse: New-York qui était dans le marasme se reprend à vivre. On se presse, on se bouscule dans le Broadway, chacun craint de ne pas arriver assez vite; chaque jour il arrive des accidents.

Et on dit que le commerce ne va pas, que serait-ce donc s'il allait? Dans Wallstreet, centre financier de New-York, les valeurs de bourse sont en hausse.

L'*Union Pacific* et le *New-York Central and Hudson* donnent des dividendes, seul l'*Echo des deux Mondes* ne se cote pas.

ANTHONY RALPH.

L'INSTRUCTION PUBLIQUE

(Communication.)

Quand de toutes les parties d'un pays on entend les mêmes protestations, quand tous les hommes intelligents et impartiaux s'élèvent avec fermeté contre le même abus, quand les étrangers les mieux disposés à notre égard, les plus sympathiques à notre nationalité, sont d'accord pour nous faire le même reproche, pour nous signaler les mêmes vices d'une certaine partie de notre administration publique, alors il est impossible de nier plus longtemps et il faut se rendre à l'évidence, toute pénible et humiliante qu'elle puisse être pour nous. Il faut reconnaître le mal sans hésiter, et sans hésiter aussi en entreprendre la guérison.

Si la voix de tant de gens désintéressés et patriotes, si le spectacle qu'on a chaque jour devant les yeux, si l'humble position où nous nous trouvons, si le peu d'influence que nous exerçons, si tout cela ne suffit pas pour faire ouvrir les yeux aux plus incrédules, tant pis pour eux. Ces gens là ne peuvent être que de mauvaise foi. Nous n'essaierons donc pas de démontrer qu'en matière d'éducation, nous sommes de beaucoup en arrière des autres provinces, et dans cette province même, de nos concitoyens anglais. Toute discussion sur ce sujet serait oiseuse et inutile. Il vaut mieux aborder la question, examiner soigneusement les causes qui ont produit le malheureux état de choses existant, et chercher les moyens les plus propres et les plus efficaces d'y remédier.

Au premier examen, les causes qui ont amené le résultat que nous déplorons tous semblent assez nombreuses. On l'attribue généralement à l'incompétence des commissaires d'écoles, au petit nombre d'instituteurs, à leur salaire plus que modeste, souvent aussi à leur incapacité, et à l'apathie des canadiens-français pour toute instruction.

Mais si les commissaires d'école ne sont pas à la hauteur de leur charge, à qui la faute? Si les écoles sont en nombre insuffisant, à qui encore la faute? Si les instituteurs sont incapables d'enseigner convenablement la jeunesse, qui a formé ces instituteurs? Et enfin d'où vient cette apathie de nos compatriotes pour l'instruction? Qui lui a donné naissance, qui l'a entretenue, qui l'a soutenue jusqu'à ce jour?

Toutes ces causes proviennent de la même source; elles ont toutes la même origine, et sur ceux-là seuls, qui depuis l'établissement de la colonie ont eu le monopole de l'éducation, à qui l'instruction de la jeunesse a été confiée, sur ceux-là seuls doit retomber toute la responsabilité. Et si l'on met de côté tout esprit de parti, si l'on veut suivre la règle la plus élémentaire de la logique, on ne peut en venir qu'à cette conclusion, dure peut-être, mais qui est la seule vraie.

Le clergé, je le concéderai, si on le désire, s'est imposé beaucoup de sacrifices pour la noble cause de l'instruction publique; son zèle se prouve par les magnifiques édifices érigés dans l'unique but de faire avancer les jeunes gens dans les sciences.

Cependant, a-t-il réusé dans sa tâche? Non, et ce n'est ni le temps ni l'expérience qui lui ont manqué. Ce ne sont pas les obstacles qui l'ont empêché de parvenir à un résultat heureux. Il a eu toute la latitude possible; l'Etat lui a donné un pouvoir absolu et tous les moyens de mener à bonne fin son entreprise.

Or, dans ce bas-monde la bonne volonté, les meilleures intentions, le dévouement le plus sincère ne valent rien si le succès ne couronne le tout, et s'il est une affaire où le succès seul doit être compté, c'est bien

assurément quand il s'agit de la vie ou de la mort intellectuelle d'un peuple. Tout esprit honnête et loyal sera forcé de convenir et d'avouer que, si l'éducation est dans un état aussi pitoyable, on ne peut s'en prendre à personne autre qu'à ceux qui l'ont dirigée; et en formulant ainsi notre opinion nous ne croyons nullement manquer de respect aux autorités religieuses, mais enfin les faits sont là et il est impossible de les nier.

Maintenant quel est le remède à appliquer? Si vous aviez donné une maison à construire à un architecte et qu'il ne réussit qu'à élever une misérable cabane, consentiriez-vous à employer cet homme? Certes non. Cependant nous nous trouvons dans la même position, voilà comment se trouve l'Etat. Elle peut et doit dire au clergé: Je vous avais confié la charge si importante de donner au peuple une instruction pratique, de le mettre dans une position égale à ses concitoyens d'origine étrangère, de lui enseigner les premiers éléments des sciences, de lui faire connaître l'histoire des nations, et surtout celle du Canada; vous n'avez pu réussir, et cela après deux siècles d'essais infructueux; vous ne devez donc pas vous plaindre, si nous vous enlevons le monopole de l'instruction publique pour la confier aux laïques.

Là, cependant, ne doit pas se borner l'action du gouvernement. Ce n'est que le premier pas de fait. A tout prix il faut secouer l'apathie manifestée pour les écoles, faire comprendre aux habitants de la campagne quel avantage c'est pour un agriculteur de posséder quelque connaissance pour le mettre à même de suivre les progrès qui se font chaque jour dans son art. Pour cela une loi rigoureuse devrait être passée obligeant tous les parents, sous peine d'une pénalité, d'envoyer leurs enfants aux écoles du gouvernement, jusqu'à l'âge de douze ans.

Cette mesure amènerait la division de l'enseignement en trois parties. La première obligatoire pour tous, la seconde partie étant quelque chose comme les High Schools, une école préparatoire pour les collèges, et enfin les collèges; et personne ne devrait être admis à l'étude des professions libérales sans un certificat d'un cours d'études suivi devant les professeurs nommés et reconnus par l'état.

Car là aussi se fait vivement sentir le besoin de réformes; nos collèges sont dans un état misérable, nonobstant ce que l'on dit pour prouver le contraire.

Un tout petit tableau suffira pour montrer qui a raison.

Je copie la liste des matières enseignées dans tous les collèges français.

Etude des langues latines et grecques (pour ceci l'enseignement est complet.)

Histoire: auteurs Drioux et Cazeau. On ne connaît pas d'autres historiens.

Littérature française: auteur Boylesve. Génie inconnu.

Astronomie, Mécanique, Physique, Philosophie par Jonin, auteur des célèbres restrictions mentales.

Voilà le bilan.

Prenons maintenant le prospectus de la Faculté des Arts du Collège McGill.

Littérature et histoire classiques. Langue Anglaise, Française, Allemande, Hébraïque et langues orientales, Mathématiques, Physique, Astronomie, Botanique, Géologie, Zoologie, Paléontologie, Météorologie.

Les deux tableaux sont-ils à comparer?

Est-il possible que nos jeunes canadiens puissent lutter avec avantage contre les élèves des collèges protestants?

De ce côté là aussi il faut donc agir vigoureusement.

Il resterait une dernière chose à faire pour donner le coup de grâce à l'ignorance. Cela exciterait peut-être beaucoup de murmures, de protestations, on crierait peut-être à l'injustice, à la violation des droits politiques, mais toutes ces considérations ne soutiendraient pas le moindre examen sérieux. Enlever le droit de vote aux personnes ne sachant ni lire ni écrire.

Comment voulez-vous qu'un homme ignorant tout, les plus simples rudiments d'éducation, puisse donner un vote raisonnable. Je parle en général, et il n'y a pas de règles sans exception. Qu'ont compris les électeurs dans la question du double mandat ? Que comprendront-ils dans la loi de faillite, dans la question du chemin de fer du Pacifique, lorsqu'il s'agira de juger ces actes du gouvernement. Pourront-ils le faire convenablement, et ne se laisseront-ils pas guider par le premier démagogue venu ? D'ailleurs il ne s'agit pas d'appliquer cette loi immédiatement, un délai d'une dizaine d'années pourrait être fixé.

Aux Etats-Unis dans un pays où l'instruction est si florissante, on a déjà songé à cette loi, et l'an dernier le Président Grant en recommandait l'adoption dans son message. Pourquoi ne pas faire de même et ne pas suivre ce bon exemple ? Sans ces mesures énergiques nous continuerons à croupir dans l'ignorance, à former un peuple incapable d'agir, de penser et de se gouverner soi-même, méprisés des autres nationalités ; et notre race disparaîtra comme a déjà disparu une partie de notre influence.

PAUL G. MARTINEAU.

28 octobre 1876.

LA CAROLINE DU SUD

Il y a un petit Etat qui aime à jouer un rôle à part dans l'Union et s'est toujours fait remarquer par ses prétentions excessives : c'est la Caroline du Sud. En 1832, cet Etat s'arrogeait le droit de *nullification*, qui consistait dans le pouvoir d'annuler ou d'abroger en ce qui le concernait les lois du Congrès fédéral, et de s'ériger en puissance indépendante. Il ne fallut pas moins que l'énergie du président Jackson et la présence de quelques frégates pour le faire rentrer dans l'ordre. Cette même Caroline se vante d'avoir produit Calhoun, un des premiers orateurs de l'Union, mais le plus opiniâtre champion de la souveraineté individuelle des Etats et de la légitimité de l'esclavage. Le Nord est fier d'avoir donné le jour à Webster, qui a cherché dans la Constitution et mis en lumière les principes fondamentaux de la liberté politique et du gouvernement fédératif. L'Ouest montre avec orgueil son Henry Clay, dont le patriotisme s'alarmait des dangers que l'esclavage faisait courir à l'Union, et qui cherchait dans des compromis habilement ménagés le moyen de concilier les intérêts du Sud avec ceux du Nord. A ces deux grands noms le Sud ne peut rien opposer de plus glorieux que le nom de Calhoun, qui a deviné, préparé la sécession trente ans d'avance, et employé toutes les ressources de son génie à perfectionner l'art de démembrer la République. Il y a cependant un héros dont la renommée éclipsa un instant celle de l'illustre homme d'Etat, et dont la Caroline du Sud s'honore aussi d'être la mère : c'est Brooks, qui eut le courage de commettre sur Sumner une tentative d'assassinat et de venger à coups de canne l'honneur de l'esclavagisme.

Jamais exploit n'inspira une admiration plus délirante ; jamais patriote ne reçut de ses concitoyens une ovation plus enthousiaste que Brooks quand il rentra à Charleston après avoir laissé pour mort le célèbre représentant de l'abolitionisme. Il manquait encore quelque chose à la gloire de la Caroline du Sud : c'était de porter un coup fatal à l'Union, objet de son ressentiment. L'élection de Lincoln en 1860 lui fournit un prétexte pour satisfaire cette aveugle haine et mettre en pratique les préceptes de Calhoun. Ce fut elle qui tira le premier coup de canon contre la grande patrie américaine ; ce fut elle qui abattit le drapeau fédéral du fort Sumter ; ce fut elle qui à la noble bannière étoilée substitua l'étendard du palmier nain, juste emblème de son étroite ambition et de sa puissance avortée.

Telle est la Caroline du Sud dans le passé. Etourdie par les victoires fédérales et par le rétablissement de l'Union, elle est restée une dizaine d'années sans faire parler d'elle. Cette longue abstinence pesait à son amour-propre. Elle s'agit depuis quelque temps et s'appête à prendre sa revanche. Il y a bien une autre Caroline du Sud, une Caroline noire, qui a pris la place de l'ancienne et s'est acquittée tant bien que mal, plutôt mal que bien, de ses fonctions d'Etat fédéral. Que pouvait-on attendre de ces pauvres nègres, élevés dans l'esclavage, c'est-à-dire dans l'ignorance et dans l'abrutissement ? Il était impossible de les transformer instantanément en hommes d'Etat, en législateurs, en citoyens éclairés. Ils ont commis beaucoup de fautes, sont tombés dans des erreurs déplorables et ont fait un apprentissage quelque peu extravagant de la liberté. Si la race supérieure, tout au moins plus instruite et plus expérimentée, avait voulu leur tendre la main, si elle avait placé le bien général au-dessus de sa vanité, si elle s'était mise sincèrement à l'œuvre pour préparer un nouvel avenir, elle aurait gagné la confiance des affranchis, et tous ensemble auraient promptement relevé l'Etat de ses ruines. Au lieu de cela, les blancs se sont isolés dans leur orgueil et ont attendu avec une colère dédaigneuse que leurs anciens esclaves donnaient les preuves de leur inexpérience politique. Ces preuves sont venues, et la majorité noire, naturellement, prévenue contre ceux dont elle sentait l'aversion à son égard, a mis les finances de l'Etat au pillage, sans se soucier des conséquences, qui devaient entièrement retomber, suivant elle, sur l'aristocratie blanche des propriétaires du sol.

Les excès finissent par se corriger eux-mêmes. Il s'est formé un parti de la raison parmi ceux qui se glorifiaient du nom de républicains ou de radicaux, et les affaires de l'Etat sont entrées dans une voie meilleure. C'est ce qui ne pouvait convenir à l'aristocratie, qui persiste à dire : La Caroline du Sud, c'est moi. Elle est sortie tout-à-coup de son inaction, et a déclaré que rien ne se ferait désormais sans son consentement, ou, mieux encore, sans ses ordres. Elle a mis à sa tête le général Wade Hampton, un des chefs sudistes qui ont combattu l'Union avec le plus d'acharnement ; elle a décidé qu'il serait élu gouverneur et que l'Etat donnerait son vote à MM. Tilden et Hendricks pour la présidence et la vice-présidence des Etats-Unis. C'est là une affaire parfaitement résolue et sur laquelle il n'y a pas à revenir. Quand la vieille Caroline du Sud a parlé, il est inutile de discuter avec elle. Il faut se soumettre ou se battre.

De son côté, elle est armée de pied en cap et toute prête à la lutte. A Hamburg, il y a quelques semaines, et tout dernièrement dans le comté d'Aiken, elle a montré qu'elle ne reculerait devant aucun moyen pour

mettre, comme elle dit, les noirs à la raison. Le général Gary, un de ses orateurs, disait dernièrement dans un meeting :

La Caroline du Sud est un Etat d'hommes blancs, et malgré les majorités nègres, les démocrates la gouverneront. Nous le jurons par le ciel et à la face de Dieu..... Nous dirons simplement aux nègres que les blancs vont reprendre la direction des affaires. Nous, démocrates, ne voulons pas de leurs votes; mais s'ils votent contre nous, ce sera à leurs risques et péril. Nous devons signifier à leurs meneurs que les pavots les plus élevés seront abattus les premiers. Pour ma part je commencerai par tirer sur Chamberlain, Elliot, Patterson et autres carpet-baggers; puis sur les misérables *scallwags* blancs nés parmi nous, ensuite sur les chefs noirs sans distinction..... Allez au scrutin bien armés, et opposez la force à la force. Si l'on vous empêche de donner le vote de l'Etat à Tilden et à Hampton, ceux qui vous font de l'opposition doivent être écartés à tout prix; et s'il n'y a d'autre moyen de les écarter que de leur tirer des coups de fusil, soyons prêts à tirer sur eux plutôt que de renoncer à délivrer l'Etat du régime radical.

Voilà de l'éloquence digne de Calhoun. Voilà une Caroline du Sud à la hauteur de Brooks. Les noirs résisteront-ils à cette chevalerie de la carabine et du revolver? Ce n'est pas probable. Mais quel est le devoir du gouvernement? Les trois derniers amendements constitutionnels sont clairs et la législation ne peut laisser aucun doute. Il est impossible que la nation laisse son ouvrage inachevé et abandonne les affranchis du Sud à la merci de l'ancienne oligarchie esclavagiste. On peut croire qu'il eût été plus prudent de retarder l'admission des noirs aux droits politiques. Mais du moment où ils sont admis, le gouvernement doit les protéger dans l'exercice de ces droits. Il n'y a pas à hésiter sur cette question.

MENU SCIENTIFIQUE

(Pour le Réveil.)

On dit qu'il y a plus de cent établissements à Carrare, où le marbre de cette ville, qui l'a rendue si célèbre, est taillé en blocs, poli et sculpté. Il n'y a pas moins de sept cents carrières dans la ville, dont quatre cent cinquante sont maintenant en pleine opération, donnant de l'emploi à plus de quatre mille hommes. Les principales carrières sont celles connues sous les noms respectifs de Riccagnolia, Colonnata, Piastrone et Muglio; et les marbres sont classés comme marbres statuaires de première qualité, marbre veiné, Bordiglio et le blanc clair.

On lit dans un journal anglais :

" Nous avons entendu parler de fer aussi mince que le papier, cependant nous venons justement de recevoir à notre bureau un paquet de feuilles de fer, plus minces de moitié que la feuille sur laquelle s'imprime ceci; c'est-à-dire, que ce papier est de 0.004 de pouce d'épaisseur, tandis que les feuilles de fer que nous avons reçues sont de 0.0015 de pouce d'épaisseur, ou les trois-huitièmes seulement de l'épaisseur du papier. En même temps, les feuilles de fer sont tellement dures qu'elles sont difficilement déchirées, et tellement flexibles qu'elles se plient avec presque autant de facilité que le papier d'imprimerie ordinaire. Ces étonnants échantillons de fer sont faits depuis le fer en gause jusqu'aux feuilles laminées, des procédés ayant été découverts au moyen desquels on peut laminer un nombre de feuilles amincies d'une manière infinitésimale sans qu'elles se collent ensemble."

Des investigations faites par M. Gérardin l'ont amené à conclure, à l'égard de l'eau des puits artésiens, que l'eau obtenue des profondeurs souterraines ne contient pas d'oxygène, si elle n'est pas mise en contact avec l'atmosphère;—cette précaution est essentielle, car, en contact avec l'air, elle dissout plusieurs centimètres cubes d'oxygène. M. Gérardin déclare qu'il a souvent trouvé, dans l'intérieur des tubes d'ascension des puits artésiens de Grenelle, des algues opalines, longues et filamenteuses; et celles-ci offrent la cu-

rieuse propriété de rester blanches à la lumière solaire tant que l'eau est privée d'oxygène, mais elles deviennent vertes du moment que l'eau est aérée.

Il paraît qu'en dépit des précautions ingénieuses prises par les plus éminents fabricants de coffres-forts pour empêcher l'ouverture forcée, des voleurs également ingénieux et s'inspirant de la science, ont récemment trouvé le moyen de détruire le mécanisme des serrures par l'usage de puissants acides, dont l'introduction rend le cuivre et le fer tendres et souples en quelques instants. Pour faire face à ce nouvel artifice, un fabricant de Londres a obtenu le brevet d'une nouvelle serrure, qu'il prétend avoir disposée de manière que, en supposant que la structure sur laquelle agit la clef fût détruite, le verrou lui-même, par lequel la porte est tenue fermée, resterait immobile et en parfaite sûreté.

Malgré le peu de changement que subissent les méthodes de l'industrie en Perse, il paraît que récemment, pour répondre au goût des nations occidentales, quelques modifications notables ont été apportées en ce pays dans la fabrication des tapis et d'autres articles. Ainsi, par exemple, dans le but de tisser les tapis de perse, si hautement prisés, pour convenir aux appartements européens de grandes dimensions, des tapis étroits sont maintenant produits avec des bordures spéciales, de sorte qu'ils peuvent être sur le champ réunis ensemble de manière à avoir la mesure désirée. La manière la plus expéditive et la plus aisée pour accomplir ce résultat est de les coudre ensemble, mais le procédé est supérieur en Perse. Là les ouvriers, d'une classe particulière, sont voués à la tâche de rassembler les tapis et les châles, et la dextérité qu'ils déploient dans le maniement de ces beaux produits est tellement surprenante, que ce n'est que par un examen très-minutieux que l'on parvient à découvrir l'assemblage du dessous.

CHRONIQUE

(Pour le Réveil.)

En parcourant, l'autre jour, quelques journaux de théâtre et de musique pour y faire une recherche, nous fûmes frappé du luxe d'épithètes et d'adjectifs superlatifs accolés aux noms de tant de gens. Il devient évident que tel adjectif, telle épithète perdent 95 pour cent de leur valeur grammaticale lorsqu'on les accole à des noms d'artistes,—sans quoi, si les mots restaient au titre d'origine, contrôlé et poinçonné par la raison, le monde moral serait évidemment trop étroit pour la renommée et l'éclat de tant d'illustrations!

Si nous sortons de la musique et du théâtre, qui sont tout particulièrement le champ de ces abus, nous trouvons que les mots ne sont plus employés que selon leur valeur positive. Ainsi, par exemple, combien la littérature compte-t-elle de *grands poètes*, en comparaison des *grands chanteurs*, des *grands pianistes*, des *grands violonistes* et *violoncellistes*? Deux ou trois: Victor Hugo, Lamartine, Musset,..... et qui encore, puisque, depuis quelque temps, on semble avoir posthument rayé Béranger des cadres du maréchalat poétique? Qui appelle-t-on de nos jours un *grand écrivain*? Balzac; un *grand historien*? Thierry; un *grand critique*? Sainte-Beuve,—et qui encore?

Or, oserait-on, excepté dans les journaux de musique où les épithètes ont évidemment quatre bémols forcés à la clef, mettre une foule d'artistes du soir, que j'évite de nommer, et qui sont tous *Grands*, sur le même rang que Victor Hugo, Lamartine, Balzac, Thierry et Sainte-Beuve? Dans ces feuilles délirantes, tout ce qui n'est pas *Grand* est *Eminent* ou *Illustré*. Quant au mot *Célèbre*, il contente à peine le flot de râcleurs, frotteurs et tapeurs au mille, qui arrivent des quatre points cardinaux avec leur *rondo brillantissimo*.

qui s'affiche en jaune, en rose à la porte des salles de concerts, — et pourtant, en rentrant dans la comparaison du corps littéraire, nous ne trouvons pas que la parcimonie de l'opinion ose décerner une autre qualification que celle-là "célèbre" à un certain nombre d'écrivains de la plus haute valeur : les Sandeau, les Gozlan, les Méry, les Augier, les Gauthier..... plus un nombre assez restreint d'etc.

Et, tenez, voici qu'arrive avec le dimanche un journal spécial ! Ouvrons, lisons.... et mettons, si vous le permettez, après chaque nom acclamé par l'épithète folle, l'adjectif qui nous semble résulter équitablement de l'opinion publique à propos des artistes cités.

"..... Gardoni, l'éminent ténor, — mettons agréable ; — Mme. Stoltz, l'illustre tragédienne lyrique, — mettons l'ardente cantatrice ; — Richard Wagner, l'illustre compositeur, — mettons l'audacieux charivariste...."

..... Je m'arrête, je blesserais une foule de gens qui ont fini par croire peut-être ce que la réclame dit d'eux..... même lorsqu'ils l'ont rédigée eux-mêmes ! Dans ce seul numéro du journal en question, que d'éminents, de grands, d'illustres, je rencontre, parmi lesquels divers noms que je déclare et jure lire pour la première fois ! les Italiens, plus ardents encore à l'épithète, — puisqu'en Italie tout voyageur qui a une malle neuve est traité d'*Eccellenza*, — on se sert de quelques mots plus outrés encore, qui finiront par entrer dans notre vocabulaire, importés par adjonction à quelques noms de virtuose. Je ne parle pas d'*impareggiabile*, qui n'est autre chose que notre incomparable, généralement fort usité, et à propos d'un pianiste et d'un violoniste, dans le journal que j'ai sous les yeux, — mais bien du mot *inarrivable*, soit en français forgé : INARRIVABLE. Voilà une épithète ! — On ne pourra jamais arriver jusqu'où est allé ce monsieur ! A qui le superlatif nouveau ? Allons, messieurs, conronnez-vous !

Mon Dieu ! je le veux bien : tous ces gosiers, tous ces doigts, tous ces archets sont illustres, éminents, grands, incomparables, *inarrivables* ; tel compositeur d'opérettes et de chansonnettes en a sa part faite par l'éditeur qui le vend ou veut le vendre. Mais dites-moi alors comment nous ferons désormais pour qualifier dans une équitable proportion Meyerbeer et Rossini, et même Verdi, par exemple ? Peut-on les pousser demi-dieux ? les proclamer *divins* ? Mais là encore nous sommes dérangés, les mots sont accaparés, les fleurs sont prises : il y a la *diva* Patti, la *diva* Nilsson, et même la *diva*..... (effacé sur l'épreuve)

Ces abus, ces exagérations ridicules feront que les adjectifs amoindris, usés, ridiculisés, déteints dans ces applications, seront désormais sans valeur aucune, même dans le monde musical, et que, partout ailleurs, ce sera comme dans l'armée autrichienne, par exemple, où, plus l'individu est gradé, moins il a d'oripeaux. On finira par dire tout simplement Rossini, Meyerbeer, Gounod, et ces noms-là vaudront, dans leur stricte isolement, tous les épiphonèmes de la plus légitime admiration. Les autres continueront à être *illustres, éminents, grands, célèbres, incomparables* tant que vous voudrez ; mais ils ne réussiront jamais à être — un tel — tout court !

FIORI.

M. Gambetta a prononcé les paroles suivantes dans une réunion qui a eu lieu dernièrement en France :

"Ce que nous voulons, c'est le progrès régulier, au jour le jour, le progrès mesuré aux besoins du moment.

Nous voulons que ce qui a été fait hier soit accepté aujourd'hui et puisse servir de base au progrès de demain. Nous voulons marcher avec prudence et sagesse, car une longue et dure école nous a appris à nous défier de nos propres entraînements. Je sais bien que de cette manière nous aurons contre nous tous les impatients, tous les hommes à l'esprit trop ardent et trop empressé qui ne songent qu'à aller de l'avant sans regarder en arrière pour voir si les masses les suivent. Mais ce sont là aussi des ennemis de la république, car l'œuvre qu'ils fondent ne saurait être durable ni résister longtemps aux attaques et aux guet-apens du despotisme.

Affermir la république, non pas une république qui ne consacre que l'exercice des droits que concède au citoyen la monarchie constitutionnelle, mais une république vraiment démocratique ; tel doit être notre but. Notre république, c'est la démocratie se gouvernant par elle-même, administrant ses finances, accumulant et protégeant ses épargnes, distribuant la justice à tous, bâtissant ses écoles, rassurant tous les intérêts, donnant à chaque créature humaine la plus grande somme possible de droits.

Nous voulons une république démocratique fondée sur le respect de la liberté individuelle, qui favorise le développement de la richesse nationale, l'industrie, le commerce, et qui élève un temple sacré aux beaux-arts et à la science.

Mais, encore une fois, il nous faut de la patience et de la modération, au risque de nous exposer au soupçon et à la calomnie. D'ailleurs, que nous importe ? Celui qui entre dans la vie politique croyant qu'il suffit de faire son devoir pour être approuvé de tous est un naïf. La vie politique plus qu'aucune autre a ses amertumes, ses déceptions, mais l'homme est né pour lutter et souffrir. La souffrance nous rend plus forts et plus purs.

Nous travaillerons donc pour la république, nous combattrons tous ses ennemis dans quelque camp qu'ils se trouvent et sous quelques noms qu'ils s'abritent ; nous léguerons à nos enfants une situation nette et nous aurons ainsi le sentiment, non pas d'avoir satisfait tout le monde, mais d'avoir rempli notre devoir."

VARIÉTÉS

Il n'est montarde qu'à Dijon.
PROVERBES DE JEAN MILLET.

Un botaniste célèbre, aussi fervent adorateur de Gastérea que de Flore, raconte qu'il ne passe jamais devant un champ de montarde sans ôter son chapeau, et sans bénir la Providence qui a semé partout des consolations dans nos peines.

Si cet amateur passionné de la montarde visitait Dijon, son premier soin serait sans doute de faire acte de dévotion envers son idole, et d'aller s'agenouiller devant la vitrine de Poupon.

Ce ne serait qu'un juste hommage rendu à la cité bourguignonne.

Dijon est le berceau de la montarde française ; car cette ville est, dit-on, la première qui ait accueilli "l'industrie sinapique" lorsqu'elle traversa les Alpes pour s'établir dans les Gaules au quatrième siècle de l'ère chrétienne.

Ce sont nos ancêtres bourguignons qui ont le mieux étudié et compris la formule de Palladins.

Enfin c'est dans nos murs que s'est produit ce fait immense dans l'histoire chimique de la montarde : la substitution du verjus au vinaigre, qui eut lieu vers 1711, sous l'inspiration d'un fabricant de génie, le célèbre Naigeon.

La montarde de Dijon a toujours été la montarde classique par excellence.

Elle a constamment triomphé dans les luttes qu'elle a eu à soutenir, notamment au commencement de ce siècle, où un bouleversement général de toutes les traditions faillit lui enlever son prestige et ternir son ancienne renommée.

Les autels de Cômus (style de l'époque) se relevaient de toutes parts; c'était le réveil de la sensualité, la renaissance de l'art culinaire.

On vit écolore, à Paris et dans la province, sous le nom de moutardes, une foule de composés bizarres, de mélange d'antaisistes, d'élucubrations insensées, amas naïfs ou préteraux d'aromates discordants et de parfums mal équilibrés.

Les novateurs se livrèrent aux écarts les plus audacieux.

L'industrie osa même faire les yeux doux à l'hygiène; elle s'insinua dans ses bonnes grâces, la compromit, et il en résulta (nous aurions peut-être dû, en disciple respectueux, jeter un voile sur cette faiblesse de la science), il en résulta, disons-nous, un produit qui fit son entrée dans le monde sous le nom de "moutarde de santé."

Une des moutardes qui firent le plus de bruit à cette époque d'anarchie, fut la moutarde "celtique."

Grimod de la Reynière disait de l'apothicaire qui l'avait inventée: "Il mérite par le sombre et par la vigueur de ses compositions le surnom de Crébillon de la moutarde."

Puis il ajoutait mélancoliquement: "Quel en sera le Voltaire."

Cé Voltaire, on l'attendit en vain. La moutarde de Dijon, simple ou illustrée d'une pointe d'estragon savamment calculée, resta toujours le type du genre, et l'on vit successivement disparaître toutes ces compositions frivoles qui, par l'étrangeté de leurs éléments, étonnaient les papilles gustatives plus qu'elles ne les charmaient, et déconcertaient par leur complexité la finesse analytique des palais les plus érudits.

Le monde entier, on peut le dire, est tributaire de la moutarde de Dijon.

En 1812, quand l'armée française entra dans Moscou, la première chose qu'un de nos compatriotes trouva dans une maison, fut un pot de moutarde de Dijon, singulier mais doux souvenir de la patrie absente.

La marine qui fait de grands approvisionnements de moutarde et qui estime surtout celle de Dijon parce qu'elle se conserve longtemps sans s'altérer, porte chaque jour jusqu'aux extrémités de la terre les noms de nos fabricants et la renommée de leurs produits.

Les pots vides, abandonnés sur les rives lointaines, font la joie et l'admiration des sauvages.

Des missionnaires ont raconté en avoir vu figurer comme vases sacrés devant les idoles des îles de la Sonde et de la Polynésie.

La graine à laquelle Dijon doit la place distinguée qu'il occupe sur la carte topographique de la gastronomie, était connue de toute antiquité.

Elle est souvent mentionnée dans les Livres Saints sous le nom de "sénévé," notamment dans les sombres imprécations des prophètes contre les royaumes de Juda et d'Israël.

Comme comestible, elle passa successivement de la Grèce en Italie, et de l'Italie dans les Gaules.

Les Grecs et les Romains des premiers jours l'employaient simplement réduite en poudre, comme nous employons le poivre; mais à dater de l'ère chrétienne ils en préparèrent, à l'aide du vinaigre, une pâte liquide analogue à celle dont nous nous servons aujourd'hui.

C'est surtout sous cette nouvelle forme que les Romains l'accueillirent avec faveur.

Comme ils étaient beaucoup plus carnivores que les Grecs (aussi avaient-ils le goût artistique moins délicat et moins pur), et qu'ils s'ingurgitaient des quantités de viandes qui nous paraîtraient fabuleuses si elles n'étaient attestées par les historiens, les maîtres du monde devaient apprécier un stimulant qui ouvrait de larges horizons à leur glotonnerie.

Notons que les Romains faisaient surtout une énorme consommation de viande de porc.

La chair de cet animal leur paraissait mieux appropriée que toute autre à l'usage alimentaire, par cette raison spéciale qu'il y a une analogie remarquable entre la conformation des organes du porc et celle des viscères humains.

La moutarde figurait trop souvent sous les yeux des empereurs pour que quelques-uns d'entre eux n'eussent pas l'idée de lui faire jouer un rôle dans leurs divertissements.

Caligula fit un jour apporter sur sa table, au bruit des flûtes et des tambours, un immense plat d'argent dans lequel deux petits

bossus rachitiques barbotaient tout nus au milieu d'une sauce à la moutarde.

Les Césars, disons-le en passant, aimaient beaucoup à s'amuser en prenant leur nourriture.

Un des plaisirs d'Héliogabale, par exemple, était de choisir des convives très obèses et de les faire asséoir sur des sacs de cuir gonflés d'air, qui, en se vidant à un signal donné, amenaient un effondrement général.

Commode n'était pas moins gai, mais le plus souvent il poussait la facétie jusqu'à la férocité.

Si l'on en croit un historien très véridique qui a écrit sa vie, Lampridius, il fit plusieurs fois servir à ses convives, qui n'osaient broncher sous l'œil impérial, une espèce de sauce à la moutarde additionnée d'un ingrédient que je ne puis nommer, le mot n'ayant jamais bien sonné en français que dans la bouche d'un héros.

Cette plaisanterie peut paraître exorbitante; mais en réalité le cynisme ordurier du maître était tout simplement à la hauteur de la servilité des sujets.

La moutarde, comme toutes les substances alimentaires appelées à de hautes destinées, a trouvé des antagonistes acharnés et des partisans enthousiastes.

Pendant que les uns l'appelaient "excrétion du diable" ou "bouillie incepdiaire," d'autres, notamment Perius Valerius, la mettaient au-dessus des liqueurs olympiennes: *supra nectur, supra ambrosiam*.

Elle a compté des adorateurs passionnés jusque dans la chaire de Saint-Pierre: Jean XXII, Léon X, Clément VII, etc.

Louis XI qui, avant d'être atteint de mélancolie mystique, aimait beaucoup à aller dîner à l'improviste chez ses compères les bourgeois de Paris, portait toujours avec lui son pot de moutarde.

C'est un apothicaire de Dijon qui était son fournisseur officiel.

Il est probable que Rabelais, qui raffolait aussi de la moutarde, la tirait également de Dijon; car il conspuait les "moustarriers" de Paris.

Il les accuse ouvertement d'économiser le vinaigre et d'y suppléer en lâchant dans leurs baquets un liquide incongru.

La moutarde occupait, bien entendu, une place d'honneur sur la table des ducs de Bourgogne.

D'après notre savant archiviste, M. Garnier, les mémoires de l'argentier des ducs témoignent que la production qui faisait la renommée de leur capitale, tenait sur leur table, toujours si splendide, le rang qui lui appartenait.

Lors des fêtes données à Rouvres en 1336, par le duc de Bourgogne, Ernauld IV, au roi Philippe de Valois, on consumma dans un des dîners un *poignon*, c'est-à-dire près d'un hectolitre de moutarde.

La moutarde s'associe avec avantage avec un grand nombre d'aliments. Elle corrige par son arôme l'insipidité de certaines substances trop fades, neutralise par sa chaude saveur les propriétés rafraichissantes de quelques autres, et s'allie de la manière la plus heureuse avec plusieurs sortes de viandes, surtout avec celle du porc.

Mais elle est surtout le condiment indispensable et traditionnel du boudin.

L'alliance indissoluble de ces deux substances date de loin, car Edouard IV, beau-frère du duc de Bourgogne, répondit, en 1876, aux bourgeois d'une petite ville qui imploraient sa pitié: "Pas plus de guerre sans brûlure que de boudin sans moutarde."

A peu près à la même époque, Rabelais appelait la moutarde: "baume naturel de boudin."

Notons que le boudin ne remonte guère à une antiquité moins respectable que sa piquante compagne.

Aux sept Sages de la Grèce philosophique, la Grèce gourmande avait opposé sept Cuisiniers fameux.

Le titre de gloire de l'un d'eux, Aptonète, était d'avoir inventé le boudin.

La moutarde n'est pas seulement un stimulant destiné à solliciter les sécrétions salivaires et à tirer de sa torpeur un estomac paresseux.

Elle paraît douée de certaines propriétés physiologiques remarquables.

Un auteur, qui a fait de longues études de gastronomie expérimentale, assure que la moutarde, par une vertu occulte, ranime les feux éteints et attise les flammes languissantes.

On a prétendu qu'elle avait la propriété singulière d'augmenter la mémoire, de faciliter l'émission de la pensée, de rendre les perceptions plus nettes et les idées plus gaies.

Si elle fait pleurer ceux qui la broient (c'est sans doute à ce

point de vue qu'un poète de l'antiquité l'a appelée *lucrymosa*), elle fait rire ceux qui la consomment... et surtout les fabricants qu'elle enrichit.

Horstins, médecin du seizième siècle, qu'on a surnommé "l'Esculape de l'Allemagne," soutient même qu'elle donne de l'esprit.

Sous ce rapport y aurait-il quelque affinité secrète entre la moutarde dijonnaise et le sel bourguignon ?

DR. L. NOIROT.

LE COMMERCE DES ETATS-UNIS

Nous empruntons au *Bulletin* de New-York, les statistiques suivantes qui sont d'un haut intérêt pour ceux qui s'intéressent au mouvement commercial de nos voisins :

Le rapport mensuel du Bureau des Statistiques indique que les importations continuent à diminuer sensiblement, et que les exportations suivent la marche opposée que nous signalions dernièrement. Pendant le mois d'août, les importations de marchandises se sont élevées à \$35,314,864, contre \$44,191,673 et \$45,247,367 pendant les périodes correspondantes de 1875 et 1874 : c'est une diminution d'environ 20 pour cent. Les exportations de produits indigènes, évaluées en papier, se sont élevées, pendant le même mois, à \$48,286,074, contre \$35,699,487 l'année dernière, ce qui constitue une augmentation de \$12,586,637 ou 21 1-3 0/10. D'un autre côté, les exportations d'espèces ont diminué ; elles n'ont été que de \$2,761,030 contre \$4,608,272 en 1875. On voit par ces chiffres, que les importations d'août ne se sont pas ressenties de l'amélioration signalée dans les affaires depuis l'ouverture de la saison d'automne, et on ne peut, en vérité, s'attendre à la ressentir d'une manière réelle qu'au printemps.

Les premiers huit mois de l'année courante indiquent une diminution sensible dans les importations. Il existe un fléchissement, espèces comprises, comparativement à 1875, de \$69,083,779, ce qui équivaut à \$103,500,000 par an. Mais sept millions de cette diminution portent sur les espèces, dont il n'a été importé que \$7,000,000, contre 14,600,000 l'année dernière.

Le tableau comparatif ci-dessous est établi sur les chiffres officiels.

<i>Importations pendant les huit premiers mois, valeur en or.</i>		
	1876	1875
Marchandises.....	\$298,257,121	\$360,310,519
Divers.....	7,648,611	14,678,992
Totaux.....	\$305,905,732	\$374,989,511
Diminution.....	62,083,779	

Si nous passons maintenant aux exportations, nous voyons qu'elles ont suivi un mouvement diamétralement opposé. Celles des produits indigènes et des marchandises étrangères, telles que réduites en or par le Bureau des Statistiques, se sont élevées, pendant les huit premiers mois de l'année, à \$362,000,000, contre 323,400,000 en 1875, soit une augmentation de 38,000,000. Mais les exportations d'espèces ont été moindres pendant cette même période ; elles ont diminué de \$22,000,000, de telle sorte que sur les exportations combinées de marchandises et d'espèces, l'augmentation n'est que de \$16,800,000.

Voici l'état comparatif :

Exportations pendant les huit premiers mois, valeur en or.

	1876	1875
Marchandises domestiques.....	\$352,242,614	\$314,511,155
Marchandises étrangères.....	10,002,189	8,625,300
Totaux des marchandises.....	\$362,244,753	\$323,436,455
Divers.....	45,438,820	66,396,133
Totaux des exportations.....	\$407,683,573	\$390,832,588
Augmentation.....	16,150,885	

Les chiffres comparés ci-dessous des importations et exportations, espèces comprises, dans les deux cas, indiquent des résultats remarquables :

Importations et exportations comparées pour les huit premiers mois.

	1876	1875
Totaux des importations.....	\$305,905,732	\$374,989,511
Totaux des exportations.....	407,683,573	390,832,588
Excédant des exportations.....	\$101,777,841	\$ 15,84,377

Antérieurement, les Etats-Unis importaient plus qu'ils n'exportaient, et pendant les quelques années qui ont précédé la crise de 1873, cet excédant s'est chiffré par 50 et même 100 millions. Pendant les premiers 8 mois de 1875, le surplus des exportations a été de \$15,800,000, pour la période correspondante de 1876, il a atteint le chiffre extraordinaire, \$101,800,000 ! Cette disparité remarquable est le résultat de la stricte économie mise en pratique par toutes les classes de la société. Les Américains ont consommé moins de marchandises importées et par conséquent en ont importé moins. Ils ont aussi consommé moins de produits indigènes et ont pu par suite disposer d'une plus grande quantité pour l'exportation.

Comme résultat de ce solde créditeur, allant constamment en augmentant, les Etats-Unis se sont trouvés en position de rentrer en possession d'une quantité considérable de leurs valeurs détenues en Europe, spécialement de fonds publics qui avaient été achetés d'eux, antérieurement, à bas prix. Comme il n'y a pas de statistique officielle du mouvement des valeurs américaines à l'étranger, il est impossible de donner le chiffre correct représenté par ces valeurs. Le "Daily Bulletin" pense qu'il n'excède pas \$50,000,000 pour la période dont nous nous occupons. Il est possible que d'autres valeurs que celles du gouvernement soient revenues ici, car une immense quantité avait été exportée avant la crise. Les prix cotés à Londres et à New-York pour les fonds publics ont aussi permis assez souvent l'exportation de ces valeurs. En somme on peut évaluer le chiffre net des valeurs renvoyées aux Etats-Unis depuis huit mois à \$45,000,000. Ce chiffre admis, il resterait encore un solde créditeur de \$56,800,000 sur les \$101,800,000 établis plus haut. Une partie de cette somme est nécessaire à la liquidation du compte des Etats-Unis avec l'Europe ; mais en tenant compte, nous croyons que le premier de ces pays possède encore un fort montant à son crédit à l'étranger et qui pourra être soldé en espèces. La condition du marché du change et l'expédition de trois ou quatre lots d'or de Londres à New-York semblent venir à l'appui de cette conclusion, et nous ne serions pas étonnés de voir l'Europe nous envoyer de l'or de nouveau et sous peu.

LA GUERRE

Il faut avouer que nous, les hommes, nous sommes par trop bêtes—nous réservons notre plus grande admiration pour les héros, cueilleurs de palmes et moissonneurs de lauriers—sans remarquer que le piédestal sur lequel nous les juchons est formé de nos ossements.

Un prince s'ennuie, on brûle d'imiter les guerriers tant loués, ou, comme Louis XIV—il prend plaisir au métier de la guerre" (M^{me} de Sévigné) ou un ministre qu'il tracasse l'envoie "faire ses lauriers" [Louvôis].

Alors voici ce qui se passe entre deux monarques également "amis de la gloire."

—Mon cousin, je vous joue une de vos provinces contre une des miennes ?

—Volontiers... à quel jeu ?

—Au jeu des rois et des héros, au jeu de la guerre.

—Ça me va.

—Eh bien, rangez vos quilles, je range les miennes.

Aussitôt, de part et d'autre, on enlève aux travaux de la campagne et de l'industrie, à leurs parents, à leurs femmes, à leurs enfants—quelques cent mille hommes, on les aligne, et soi-même on se place à une distance... raisonnable—de façon à bien voir avec des lunettes;—quelquefois "la grandeur du monarque l'attache au rivage" du côté où on ne se bat pas—d'ailleurs il reste dans son palais, on lui écrira ce qui se passe.

—Eh bien, cousin, y êtes-vous ?

—Oui.

—Tirez.

—Après vous.

—Je n'en ferai rien.

—Par obéissance.

On pointe les canons et les boules abattent les quilles.

Au bout de quelque temps de ce jeu, ça a cessé d'amuser les deux héros.

—Comptons nos morts—je vous ai abattu trois mille soldats.

—Je vous en ai couché par terre trois mille deux cent quarante.

—J'ai gagné, à moi la province.

—C'est juste, prenez-la... vous me donnerez ma revanche une autre fois.

—Quand vous voudrez, cousin.

—Eh bien, nous allons souper ensemble.

—Avec plaisir.

—Eh ! dites donc, si j'épousais votre fille.

—Epousez, pendant ce temps je vais faire bâtir par mon peuple un arc-de-triomphe sous lequel je passerai couronné de lauriers.

A ce jeu, Jules César ayant tué, tant Gaulois que Romains, deux millions d'hommes, a été depuis près de vingt siècles l'objet de l'admiration idolâtre des générations qui se sont succédé—on lui doit même une petite imagination qui n'a pas nié à sa gloire. Après le siège d'Uxellodunum (Puy-d'Issolu, département du Lot) il raconte lui-même qu'il fit couper les mains à tous ceux qui avaient défendu la ville. Napoléon, qui a écrit quelques notes sur les commentaires de César, déclare cette action "bien atroce."

Quant à ce même Napoléon, autre idole, en vingt ans il a fait tuer trois millions de Français, et six millions d'autres habitants de l'Europe—il a amené deux fois l'étranger à Paris, a laissé le pays ruiné, dépeuplé, diminué.

Dans l'espace de 80 ans, la guerre a coûté à l'Eu-

rope douze millions et demi d'hommes—et 60 milliards 710 millions d'argent.

Une montagne d'or,—une montagne de cadavres,—une mer de sang.

Décidément, nous sommes trop bêtes de ne pas nous apercevoir qu'aucune peste n'a ravagé le monde autant qu'un de ces héros que nous divinisons.

De temps en temps, il se fait un changement dans les Etats—et un nouveau contrat—une "charte" entre les peuples et leurs rois—eh bien ! jamais on ne peut enlever aux rois même les plus accommodants ce droit arbitraire de la paix et de la guerre.

Lors de la fameuse déclaration des "Droits de l'homme," en 1789, au moment où on déshabillait la royauté rendue à discrétion, à laquelle on allait bientôt ôter la couronne et la tête—on lit au chapitre II, article XVI :

"Le roi est dépositaire de la force publique, il est le chef suprême de toutes les forces de terre et de mer, il a le droit exclusif de lever des troupes, de faire la paix et la guerre."

Elle est bonne, celle-là ! La *Minerve* nous reproche d'avoir, dans un de nos articles, commis une phrase de sept lignes ! Il est vrai que le *Réveil* étant un journal hebdomadaire ne doit peut-être pas se permettre d'imiter les longueurs phraséologiques de la *Minerve*, journal quotidien. Il faut qu'on s'appuie sur ce principe pour oser nous reprocher d'avoir émis une phrase de sept lignes quand la vieille déesse, elle, se permet d'en lancer d'une longueur de 34 lignes ! Oui, de 34 lignes ! ! tout incroyable que cela paraisse.

En référant à la *Minerve* du 12 octobre courant, on y pourra lire, dans un éditorial intitulé : "Question d'Orient," une phrase de 34 lignes bien comptées et formant, à elle seule, tout le 4^e paragraphe de cet article.

Au reste, ce n'est pas là un fait isolé ; presque tous les jours on peut y relever des tours de force de cette espèce-là. Depuis quelque temps, la *Minerve* est devenue le journal le plus mal rédigé de la province ; il n'y a ni style, ni idées, ni orthographe, ni ponctuation ; la grammaire y est aussi maltraitée que le bon sens. On s'aperçoit que la vieille radoteuse, manquant de munitions financières, ne peut plus se payer que des rédacteurs de troisième classe.

CHOSSES ET AUTRES

UNE VRAIE DEMEURE NOBILIAIRE.—Le *Sport*, en annonçant la mort de lord Talbot, donne des renseignements intéressants sur la demeure patrimoniale de cette illustre famille catholique, Alton Towers, dans le comté de Stafford.

Le nouveau parc, avec ses lacs artificiels, ses jets d'eau, ses parterres ornés de vases et de statues de marbre, a été créé par un des précédents lords Talbot, sur l'emplacement d'une garenne, et lui a valu comme épitaphe sur un monument élevé en son honneur cette poétique inscription : *He made the desert smile.*—Il a fait sourire le désert.

La première pièce qui s'offre à vous dans le château—dont la vieille architecture gothique présente l'aspect le plus seigneurial—est une grande salle d'armes de près de cent pieds de longueur d'une hauteur et d'une largeur proportionnées et dont le plafond est en bois de chêne à caissons sculptés. De chaque côté de cette salle sont rangés trente chevaliers en armure complète, tenant lances et pennons en main. Au-dessus de leurs têtes flottent les bannières blasonnées rappelant les alliances des Talbot et une suite d'armes anciennes de guerre et de chasse de tous les temps et de tous les pays. Comme mobilier de cette salle, de massives tables de chêne

supportent des modèles de canons, d'obusiers et de mortiers; enfin, au centre, la statue du *Grand Talbot* en armure complète, à l'exception du casque remplacé sur sa tête par une couronne de comte. Il tient à la main son épée de bataille, sur laquelle flamboie cette inscription: *Ego sum Talboti-pro vincere inimicos meos!*

Une autre salle, entre un grand nombre, qu'on ne peut oublier quand on a vu *Alton-Towers*, est une vaste pièce octogone de cinquante pieds peut-être de diamètre, dont la voûte est supportée par une simple colonne en forme de palmier. Eclairée par des vitraux anciens de toute beauté, cette salle contient, à chaque pan de l'octogone, un tombeau de marbre: ceux du comte Talbot et de saint Thomas de Canterbury, notamment.

Les galeries de tableaux d'*Alton-Towers*, avec les marbres, les bronzes, les meubles du temps de Henri VIII qui les rehaussent encore, jouissent d'une réputation universelle, ainsi que la serre s'ouvrant sur plusieurs salons et conduisant à la salle des banquets où l'on peut s'attabler deux cents personnes. *Alton-Towers*, contient une suite d'appartements appelés appartements royaux, parce qu'ils sont uniquement destinés aux personnes de sang royal. Le comte de Chambord les a occupés, il y a une trentaine d'années, et, en mémoire de son séjour à Alton, on planta alors cinq chênes dans le parc.

M. de Molinari, dans les lettres qu'il envoie aux *Débats* sur les Etats-Unis, fait la peinture suivante des cimetières de la Nouvelle-Orléans:

"Deux hauts palmiers, marquent l'entrée du cimetière neuf, dont la destination est naïvement indiquée par cette inscription: "Ceci est un cimetière. Il est strictement défendu aux voitures d'y circuler à raison de plus de 6 milles à l'heure." Des monuments en pierre ou en marbre y sont groupés autour d'un parterre de fleurs; mais voici un bâtiment en forme de chapelle avec un clocheton. Ce n'est pas une chapelle, c'est un four. Le sol de la Nouvelle-Orléans est trop marécageux pour qu'on y puisse enterrer les morts à la manière ordinaire. Qu'a-t-on? On a construit des fours en forme de parallélogrammes, divisés en compartiments, comme dans les magasins de nouveautés; ces fours sont bâtis en briques, et les compartiments se ferment au moyen d'une plaque de marbre ou d'une simple maçonnerie.

"Si, après un an et un jour, le locataire n'a pas payé son terme, on l'expulse pour faire place à un autre, et, le plus souvent, on ne retrouve de lui qu'un amas de poussière et quelques os calcinés, tant la chaleur est intense dans ces fours exposés en plein aux rayons d'un soleil tropical. C'est une crémation naturelle. Le premier four que je visite ne contient qu'une soixantaine de compartiments; des communautés religieuses et des corporations ont leurs fours particuliers; je remarque, notamment le four de l'association des boulangers, qui pourrait suggérer un calembourg funèbre."

Dans une autre lettre M. de Molinari parle de l'exploitation des nègres par les juifs Allemands, qui, arrivés en foule d'Allemagne et de Pologne, depuis une vingtaine d'années, sont très nombreux dans les Etats du Sud:

"Comme un grand et imprévoyant enfant qu'il est, Tommy (c'est le nom qu'on donne familièrement aux nègres) adore les babioles, et son argent ne tient pas dans sa poche. Le petit marchand ou le colporteur juif le guette le jour de la paye, il lui offre des boîtes de sardines et d'huîtres conservées dont Tommy est très friand, des chaînes de sûreté, des boutons de manchettes, des rubans pour Madame, des jouets pour les *babies*, et à moins que Tommy n'ait déjà transformé sa paye en whisky, il retourne chez lui les mains pleines et les poches vides.

"On me raconte, en manière d'illustration, l'histoire d'un brave nègre qui avait apporté au marché, l'année dernière, deux balles de coton récoltées dans son champ. Un marchand juif offre de lui acheter ses deux balles: l'une en argent, au prix de 8 cents la livre; l'autre en marchandises, au prix de 10 cents. C'est marché conclu. Le nègre choisit des marchandises jusqu'à concurrence du montant de la première balle et se fait remettre l'argent de la seconde; mais alors le marchand madré lui exhibe des objets si nouveaux et si extraordinairement séduisants, que tout l'argent de Tommy y passe sans qu'il lui reste même de quoi payer le péage du pont pour retourner chez lui. Il est obligé de faire un détour de 20 milles pour passer la rivière à gué. Ceci est l'histoire de tous les jours."

NOUVELLES DIVERSES

Le dernier numéro de la *Gazette officielle* de Québec, contient vingt-trois avis de demandes à la législature pour la passation de bills privés.

Les commissaires chargés de négocier l'abandon des Black Hills aux blancs ont tenu un conseil avec les Indiens de l'agence Sanding Rock ayant pour interprète un français, Louis Agard, qui habite avec eux depuis 30 ans. Le colonel Manypenny a affirmé que le traité proposé est tout à l'avantage des Indiens, et il a donné pour preuve le fait que le traité a été signé par les Indiens Dakotas et par ceux des agences Red Cloud et Spotted Tail.

Plusieurs chefs sauvages ont fait valoir des raisons si puissantes contre le projet de transfert sur le Territoire Indien, que la commission a modifié le traité sur ce point.

De quatre-vingt dix-sept chefs présents, quarante-neuf ont signé sans protestations le traité ainsi amendé.

Quelle belle chose que la statistique!

Un des premiers statisticiens français affirme que le nombre des êtres humains qui ont existé depuis la création est de 66,627,843,273,075,221. Ce nombre divisé par les 6,095,000 lieues carrées qui font la superficie du globe, donne à chacun un espace d'environ un cinquième de pied carré en terre fermée. Il résulte de ce fait que le globe est un vaste cimetière, et qu'il a été exhaussé du nombre immense des morts qui ont été enterrés.

On ajoute à ce calcul que la surface de la terre a été pelletée 281 fois par les vivants pour creuser les fosses des morts.

On mande que les résidents anglais en Chine sont indignés de la réparation dont s'est contenté Sir Thomas Wade, le ministre anglais, pour la solution de l'affaire Margary. On en considère généralement le résultat comme peu satisfaisant pour l'Angleterre et comme un succès pour la diplomatie chinoise.

Les insurrections gagnent du terrain dans diverses provinces. On dit que Jakub Beg a passé l'extrême frontière à l'ouest de la Chine, et que les troupes impériales battent en retraite devant lui jusqu'à Lan-Chan-Fu, capitale de la province de Kansub.

POESIE

LE VASE BRISÉ

Le vase où meurt cette verveine
D'un coup d'éventail fut fêlé;
Le coup dut effleurer à peine,
Aucun bruit ne l'a révélé.

Mais la légère meurtrissure,
Mordant le cristal chaque jour,
D'une marche invisible et sûre
En a fait lentement le tour.

Son eau fraîche a fui goutte à goutte,
Le suc des fleurs s'est épuisé;
Personne encore ne s'en doute,
N'y touchez pas, il est brisé!

Souvent aussi la main qu'on aime,
Effleurant le cœur, le meurtrit;
Puis le cœur se fend de lui-même,
La fleur de son amour périt.

Toujours intact aux yeux du monde,
Il sent croître et pleurer tout bas
Sa blessure fine et profonde:
Il est brisé, n'y touchez pas!

SULLY PRUDHOMME

Traductions et écritures en general

Nous désirons faire savoir au public que nous avons annexé au bureau du *Reveil* un bureau spécial pour la traduction et la rédaction de toutes pièces, documents, circulaires, prospectus, annonces..... que les hommes de profession, les industriels, les commerçants, et en général toutes personnes mêlées aux affaires désiraient faire imprimer.

Le besoin d'un bureau de ce genre se fait vivement sentir, et l'on y a spécialement attiré notre attention. Quiconque en effet se donnera la peine de lire les pièces ou documents auxquels nous faisons allusion, soit dans les journaux, soit sur feuilles détachées, admettra que ce besoin est réel et qu'il peut donner ample besogne à faire. Généralement, les circulaires, annonces, etc., sont écrites dans une langue inconnue et c'est à grand, peine qu'on parvient même à les deviner; cette publicité essentielle au commerce et à l'industrie est absolument dédaignée; on croit avoir tout fait lorsqu'on a indiqué le nom, l'adresse et le genre d'occupation accompagnés de détails qui, loin de préciser, tournent le plus souvent en grotesques et barbares réclames, sans profit pour la personne qui veut attirer l'attention du public.

Pour être un bon traducteur, il faut une connaissance sérieuse et une longue habitude des langues; les employés que l'administration du *Reveil* s'est attachés pour cet objet donnent à cet égard les meilleures garanties, et c'est sans crainte que nous convions tous les hommes de profession et d'affaires à venir en faire l'expérience.

Avis aux Connaisseurs et aux Amateurs de Vins purs.

J. B. CARTWRIGHT & CIE

No. 416, RUE ST. PAUL,
SEULS AGENTS DE QUETTON ST. GEORGE & CIE
MARCHANDS DE VIN ;
LENGURENCE (France.)

Ces Vins sont d'une pureté absolue. L'acheteur reçoit une garantie à cet effet par écrit ou sous forme d'analyse.

VENTE A LA BOUTEILLE OU AU GALLON
416, RUE ST. PAUL, 416

PROVINCE DE QUÉBEC, } ACTE DE FAILLITE DE 1869.
DISTRICT DE MONTRÉAL. } En Cour Supérieure.

In Re.

LOUIS FORTIN, tant individuellement que comme ayant fait affaires en société avec Edouard Lauzon,

FAILLI.

Le seizième jour de Novembre prochain, le soussigné fera application à la dite Cour pour en obtenir sa décharge sous le dit acte.

LOUIS FORTIN,
par LONGPRE & DUGAS,
Ses Procureurs ad litem.

Montréal, 30 September 1876.

On trouvera en vente au bureau du *Reveil* le deuxième volume des CHRONIQUES de M. Ruies. Aussi, Brochures et Pamphlets par le même auteur. Série complète du *Reveil*.

Liste des Dépôts où se vend **LE REVEIL** :

MONTRÉAL.

- J. M. CARRON, 501, Rue Craig.
- S. E. RIVARD, 625 Rue Craig.
- F. E. CRAFTON, 740, Rue Craig.
- J. T. HENDERSON, 67, Rue St. Laurent.
- J. B. JACQUES, 213, Rue des Seigneurs.
- RICHARD RENAUD, 10, Carré Chaboilles.
- F. X. MICHAUD, 180, Rue St. Joseph.
- LE CAPPELAIN HERBERT, 238, Rue St. Joseph.
- JOHN FISHER & CO., 125, Rue St. Francois Xavier.
- MURRAY & CO., 387, Rue Notre-Dame.
- WM. DRYSDALE & CO., 232, Rue St. Jacques.

QUÉBEC.

- C. E. HOLIWELL & CO., 10, Rue Buade, Haute Ville.
- M. MILLER & SON, 59, Rue St. Pierre, Basse Ville.

PROGRES!

NOUVEAUX MAGASINS DE

CHAUSSURES

AU

No. 260, Rue St. Joseph, 260,

Vis-à-vis chez Frs. Laflamme, boulanger,

ET

No. 60, Rue du Pont, 60,

ST. ROCH.

M. GEO. BINET

Désire informer ses amis et le public en général qu'il a en mains un assortiment considérable de

Chaussures Fines et de Travail

De la plus grande élégance et de la première qualité qu'il vendra A TRÈS-BON MARCHÉ.

Il est aussi prêt à recevoir des COMMANDES pour des ouvrages des toutes descriptions dont il garantira la solidité, vu qu'il emploie, pour la confection de ses chaussures

Les meilleurs matériaux et les meilleurs ouvriers;

Le tout sous la surveillance de M. C. BINET, père, autrefois de la société CAMPBELL & BINET, du faubourg St. Jean.

Les chaussures suivantes seront toujours en mains, telles que: BOTTINES DE PRUNELLE, pour Dames, Filles et Enfants; BOITES, SOULIERS et CONGRESS de travail, pour Hommes et Garçons;

CHAUSSURES FINES pour tous les goûts. Une visite est respectueusement sollicitée.

GEO. BINET.

Québec, 9 sept. 1876.—4m.

JACQUES AUGER

SYNDIC OFFICIEL,

RUE ST. PIERRE,

BASSE-VILLE,

QUÉBEC.

BATISSE STADACONA.

W. M. McDONALD,
Nos. 56 et 58
RUES COUILLARD ET ST. JEAN,
HAUTE-VILLE, QUEBEC

Spécialité d'ouvrages en peinture faits à la campagne.

M. McDonald désire attirer l'attention des personnes de la campagne au sujet des travaux en peinture qu'elles ont à faire faire.
M. McDonald a constamment une trentaine d'hommes expérimentés et très-habiles employés à ce genre d'ouvrage, dans différentes paroisses, etc., etc.
M. McDonald prie les résidents de la campagne de bien vouloir lui faire une visite avant de faire exécuter leurs commandes par des personnes sans expérience, et qui ignorent les nouveaux styles qui peuvent être introduits tous les jours.

IMPORTATEUR ET MARCHAND

DE
TAPISSERIES, PEINTURES,
HUILES, VITRES,
MASTIC, VERNIS,
PINCeaux, ETO., ETC.

M. McDonald saisit la présente occasion pour annoncer à ses pratiques de la ville qu'avant à son emploi des ouvriers des plus expérimentés, il est prêt à exécuter toutes les commandes, telles que: Peinture de maisons et d'enseignes, simple et d'ornement; Peinture à Fresque, Lavisage, Vitrage et tout ce qui concerne cette branche de commerce, le tout fait dans le dernier goût, sous le plus délai et à court des conditions libérales.

W. M. McDONALD,

2 sept. 1876. Peintre

EMILE JACOT,



IMPORTATEUR DE Montres & Bijoux Fins

ARGENTERIE ET PENDULES,

No. 37, Rue de la Couronne,

ST. ROCH, QUEBEC

M. EMILE JACOT, prévient ses nombreuses pratiques et le public en général qu'il vient de recevoir d'Europe un assortiment considérable de Montres en or et en argent, bijouteries de toutes sortes, etc., etc., qu'il vendra à des prix réduits.

AGENT POUR LES CÉLÈBRES

LUNETTES BREVETÉES DE BLACK.

27 mai, 1876. — 2 m.

J. & W. REID

No. 40 RUE ST. PAUL

QUEBEC

Manufacturiers de Papier-Feutre pour le lambrissage des maisons et pour mettre sous les tapis.

Papier goudronné pour couvertures de maisons

Papier à envelopper, Gris, Brun, Drabe et Manilla de toutes grandeurs et de toutes qualités

Sacs de papier faits à la machine, pour épicerie et nouveautés, de toute qualité et de toute dimension

Livres blancs, pour comptes ou mémoires, grands ou petits, faits sur commande, dans le plus court délai.

IMPORTATEURS ET MARCHANDS

De Papier à écrire, d'Enveloppes, de Plumes et d'Encre

Enfin de toutes sortes de Papeteries.

Le tout au plus bas prix, soit en gros, soit en détail.

Tapisseries, en gros seulement.

J. & W. REID.

27 mai, 1876. — 11.

VIN DE QUININE

DE

CAMPBELL.

Le célèbre tonique fortifiant qui guérit :

La perte d'appétit,

Les dépressions morales,

La dyspepsie,

La débilité, etc., etc.

DEFIEZ-VOUS DES

CONTREFAÇONS À BON MARCHÉ

QUI NE CONTIENNENT

NI QUININE,

NI SHERRY.

Le seul Vin de Quinine véritable est celui de

CAMPBELL.

Nous n'avons rien à faire avec les imitations à bon marché et sans valeur.

En vente chez M. G. Mountain, T. LeDroit, J. B. Z. Du-beau et Gingras & Langlois, à Québec

3 juin, 1876. — 6m.

LE REVEIL

JOURNAL HEBDOMADAIRE

PARAIT LE SAMEDI

BUREAUX, 19, PLACE D'ARMES, MONTREAL

Abonnements pour le Canada

Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois. Il n'y a pas de frais de poste.

Pour l'année.....\$3.00
Pour quatre mois..... 1.00

Abonnements pour les Etats-Unis et l'Europe.

Pour l'année.....\$3.50
Pour quatre mois..... 1.25

ANNONCES.

(PAS PLUS DE SIX LIGNES.)

Pour 1 mois \$0.75
Pour 3 mois 2.00
Pour 6 mois 3.00
Pour l'année 4.00
Chaque ligne additionnelle 0.10

Imprimé et publié par A. Buies, propriétaire et rédacteur-en-chef, 19, Place d'Armes, Montréal